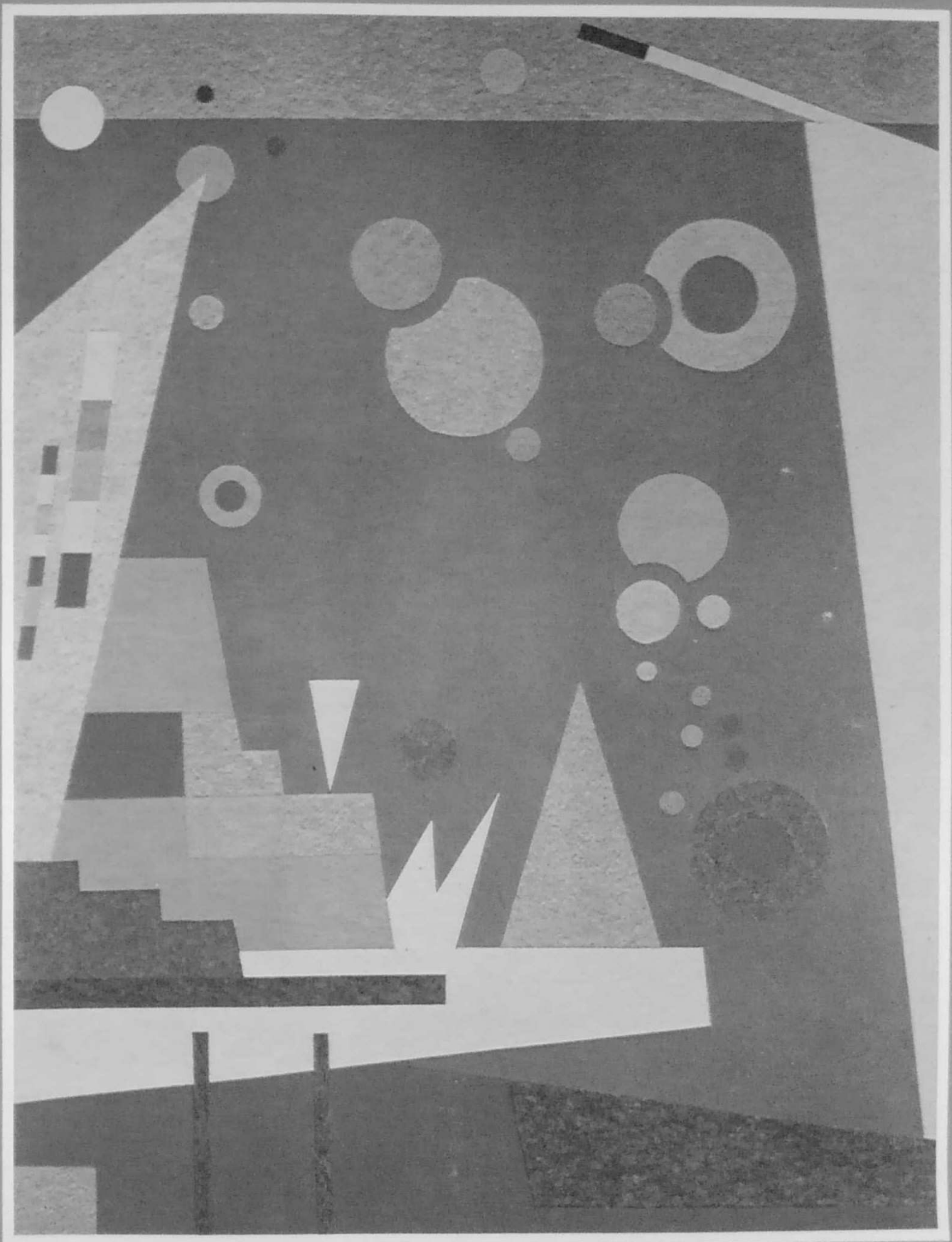


DOUARNENEZ

perspectives d'avenir





MATERIAUX - CARRELAGES
 REVETEMENTS - SANITAIRES
 SPECIALISTE DE L'ISOLATION

DOUARNENEZ Rue Jean-Barré - Tél. : 92.03.27
 QUIMPER Kervir Izella, Salle d'Exposition Tél. : 95.13.69

20 agences ou dépôts à votre service dans toute la Bretagne



Terre plein du port

DOUARNENEZ

Tél. : 92.17.25

Manoir de Moellien
 1642

RESTAURANT **
 ouvert toute l'année

Salles particulières

pour tous repas
 sur commande



CREPERIE
 en saison
 cadre médiéval

PLONEVEZ - PORZAY

Tél. : 92-51-01
 92-50-40

LA REVUE DE DOUARNENEZ

1975

DOUARNENEZ

20 000 habitants
 Chef-lieu de Canton
 Arrondissement de QUIMPER
 Département du FINISTÈRE
 Région de BRETAGNE

Revue Municipale
 officielle
 diffusée gratuitement

Rédaction
 Iconographie
 Diffusion :

Mairie de
 DOUARNENEZ
 Tél. : 92.18.18

Edition et
 Publicité
 assurées par

COMMUNES DE BRETAGNE

SOPEL, 10, rue Vicairie
 St Brieuc. Tél. : 33.61.98

Directeur YANN POILVET

Henri Jacqueline, Imprimerie
 spéciale de Communes de
 Bretagne

Dépôt légal 3ème Trimestre 1975
 C.B. 3.

sommaire

En couverture - Jeux d'enfants l'École matri-
 nelle de POULDAVID, composition de M.
 Vincent LOURADOUR

Editorial de Michel Mazéas	5
Le conseil municipal	7
Précisions sur la gestion communale, le budget	8
Le budget primitif 1975 - Vote de l'imposition	9
Réalisations et projets - Pour l'enseignement	11
Pour le troisième âge	12
Pour la circulation	13
Pour l'alimentation en eau de la ville - Pour le logement	15
Pour l'économie	16
Pour le sport - Pour l'environnement	17
Pour le tourisme	18
La nouvelle école de pêche	19
Les ateliers Kan ar Mor	21
Douarnenez aqua-club	22
Les pêches douarnenistes	23
Plan de Douarnenez	24
L'avenir du commerce douarneniste	27
Tourisme - loisirs	29
Amicale des plaisanciers douarnenistes	30
Douarnenez ... mouez ar mor	31
Le centre nautique de Tréboul	32
Société des régates	33
Une maison des jeunes et de la culture digne des habitants de Douarnenez	34
L'action en faveur des personnes âgées	35
Une réalisation attendue par les retraités et les personnes âgées	37
Une piscine ... pourquoi pas ?	39
La ville d'Ys et la tradition populaire	40
Permanences sociales	43
Renseignements pratiques	44
Images douarnenistes	45

ets alain queau

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL TOUTS
SYSTEMES
CHAUFFAGE ELECTIQUE
INTEGRE
ELECTRICITE GENERALE
ISOLATION THERMIQUE

29. CITÉ DE L'ODET -
PENHARS
B.P. 315 - 29191 QUIMPER
Téléphone : (98) 95.30.89



- PNEUS
Toutes marques
- MONTAGE
- EQUILIBRAGE
- GEOMETRIES
- FREINS
- AMORTISSEURS

LE SPÉCIALISTE DE LA
SÉCURITÉ AUTOMOBILE

COMPTOIR ET
ATELIER DU PNEU

Z.I. de l'HIPPODROME
QUIMPER Tél : 95-18-87

CONSERVES
POISSON



PETIT NAVIRE

E^{ts} Paul PAULET

29100 - Douarnenez
Tel. : 92.00.22

PARMENTIER

MONUMENTS ET
ARTICLES FUNÉRAIRES
EN TOUS GENRES

CAVEAUX
ENTRETIEN DE CIMETIERES

CASTREC Frères

26 bis, rue Laënnec
29100 - DOUARNENEZ

Tél : 92-05-85

MOTOCULTEURS
ET MICRO-TRACTEURS

TONDEUSES - TRONÇONNEUSES



R. MOULLEC

Tél. : 94-36-78 - LA-CROIX-NEUVE
Rte de Quimper-Douarnenez
LE JUCH - 29100 - DOUARNENEZ

PLACAREMA

54 - 58, av. de la Gare - 29100 DOUARNENEZ Tél : 92.30.08

PLATRIERIE - CARRELAGE - REVETEMENTS
MARBRE - MAQUETTE - ESCALIER - MARBRE
PLATRE PROJÉTÉ



Degrémont

183 av du 18 Juin 1940 92500 Rueil Malmaison Tél 772 25 05

Direction régionale : 227, rue de Nantes. 35000 Rennes
Tél. : 50.67.28

PAUL-MARTIAL 750



(photo Ouest France)

EDITORIAL

MICHEL MAZEAS

VOUS avez pu suivre, depuis quatre ans déjà, les efforts et les réalisations du Conseil Municipal de Douarnenez. Les journaux locaux et autres publications rendent compte de ses délibérations, de ses initiatives. La ville se transforme et s'équipe sous vos yeux dans la recherche d'une amélioration constante du cadre de vie.

Pourtant bien des problèmes restent posés dont les solutions dépassent les pouvoirs de la municipalité : la sécurité de l'emploi, les équipements portuaires, l'inflation, la hausse des prix...

C'est dans ce contexte difficile qu'il nous revient d'agir efficacement pour ne pas priver les Douarnenistes de tous âges des équipements collectifs auxquels ils aspirent.

C'est la bataille constante du budget à équilibrer, des seuils financiers à ne pas dépasser, de la satisfaction quotidienne des vœux de chacun. On ne saurait les réaliser à l'abri de toute vision sentimentale, à l'abri de ces choix du cœur qui naissent de l'amour qu'on porte au coin de terre où l'on est né ou que l'on a choisi pour vivre, de l'amitié qui se noue entre ceux qui se côtoient tous les jours et pour lesquels un mot, un geste, une sympathie confiante veulent dire plus que la balance des comptes ou les imputations du chapitre 936.

Pourtant, c'est aussi en termes de ce genre que se posent aux Conseillers et au Maire les impératifs de la gestion des finances communales. Vous trouverez par ailleurs, dans la suite des pages que nous vous proposons, de nombreuses réflexions sur le fond de ce problème. Mais notre recherche resterait vaine si elle tendait à déshumaniser nos rapports. Nous tenons par dessus tout, en élus responsables, à rester à l'écoute de la ville, à répondre à votre demande. Les liens que nous avons tissés ensemble ces dernières années sont le gage de cette entente profonde qui se réalise, par des rapports quotidiens, entre la population et ses représentants.

Je vous souhaite donc de prendre intérêt à la lecture des pages qui suivent et si elles appellent de votre part quelques remarques, n'hésitez pas à venir me les dire, c'est toujours avec plaisir que je vous accueillerai.

Michel MAZEAS
Maire de Douarnenez

Hôtel des Voyageurs
N.N.

SON CONFORT
SA TABLE
SES SPÉCIALITÉS
DES PRODUITS DE LA MER

21, rue Duguay Trouin
DOUARNENEZ

Téléphone : 92-01-48

TRANSPORTS - TERRASSEMENT



DÉMÉNAGEMENT

Jean KERNINON
14, rue Nicolas-Appert 29100 DOUARNENEZ

Tél. : 92.07.24

Société Bretonne des Matériaux de Construction



MATÉRIAUX DE MOQUETTES - GROS-OEUVRE CARRELAGES
AGENCEMENT D'INTERIEURS

QUIMPER
z.i. de l'hippodrome
Télex : 74.349
Tél. : 95.31.43

HALLS D'EXPOSITION

BREST
z.i. de Loscoat
Tél. : 80.11.14 - 80.26.69

*** l'eau...
c'est la vie !**

sade



- Adduction et distribution d'eau potable
- Réseaux d'assainissement
- Eaux agricoles et industrielles
- Captages, forages et sondages
- Traitement de l'eau potable
- Génie civil et ouvrages spéciaux
- Forages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux
- Pipe-lines et feeders

Compagnie
générale de travaux
d'hydraulique
28, rue de La Baume, Paris 8^e
Téléphone : 359-61-10

Succursale de Rennes
33, rue du Manoir de Servigné
35 - RENNES — Tél. : 59-24-27 et 59-28-12



Photo Henri Le Bihan

LE CONSEIL MUNICIPAL

maire

M. MAZEAS Michel, groupe scolaire,
rue Jules-Verne.

adjoints

M. CAROFF Yves, 70, rue Eugène-Lucas.
M. PEUZIAT Jean, 50, avenue de la Gare.

M. ROBERT Philippe, 33, rue Lamartine.
M. GRIFFON Jean, 27, rue Auguste-Brizeux.

adjoints spéciaux

M. MOALIC Pierre, 5, rue Pen-ar-Menez.
M. SERGENT François, 22, cité de Ménez-Birou.

M. QUERE Jean, 68, rue Eugène-Lucas.

conseillers

M. GONDEC Jean, Trézulien.
M. BEN Ecklin, 5, impasse du Rohou.
M. LAMOTHE Maurice, 76, avenue de la Gare.
M. ROUMEUR Marcel, 25, rue Maréchal-Leclerc.
M. DAGORN Arsène, Kérizorat.
M. TANGUY Alan, 41, allée de Kerlien.
M. CELTON Hippolyte, 30, rue Pierre-Belbéoch.
M. RIOU Pierre, 31, rue Charles-de-Foucauld.
M. FOSSORIER Roger, 2, rue des Coquelicots.
M. SALAUN Pierre, 20, rue du Languedoc-Brest.
M. AUFFRET André, 12, impasse des Mouettes.

M. LE MOINE Joseph, 30, rue Charles-Péguy.
Mme. CARIOU-GASSOT Monique, 17, avenue de la Gare.
M. COROLLER Jean, 6, rue Guy-Moquet.
M. DENIGOT Joseph, 17, rue Charles-Péguy.
M. QUEFFELEC Yves, 6, rue Saint-Exupéry.
M. COLIMARD Julien, 33, rue de Toubalan.
M. BODERE René, 9, rue Quartier-Maitre-Guilou.
Mme. LE SAUX-HEMON Yveline, 41, rue Saint-Michel.

précisions sur la gestion communale, le budget

Chacun sait que la Commune est administrée par une assemblée délibérante, le Conseil Municipal, présidé par le Maire. Le Receveur Municipal, quant à lui, s'occupe principalement de contrôler les dépenses effectuées et les recettes encaissées par la ville.

Le Conseil Municipal, au cours de ses séances prend des décisions importantes concernant les finances communales. C'est ainsi, entre autres, qu'il vote les budgets, les emprunts, qu'il décide des acquisitions immobilières, qu'il fixe les tarifs des redevances pour services rendus. Le Conseil Municipal doit également se prononcer sur le compte administratif du Maire et le compte de gestion du Receveur Principal.

Le Maire est l'ordonnateur des finances communales, il propose les budgets au Conseil Municipal ; il engage les dépenses et les recettes. Il fait tenir une comptabilité des opérations effectuées, celles-ci étant reprises dans le compte administratif établi à la fin de l'exercice budgétaire. A ce sujet, je vous précise que le Maire dispose d'un délai supplémentaire de deux mois (janvier et février) pour mandater des dépenses ou encaisser des recettes engagées jusqu'au 31 décembre de l'exercice budgétaire considéré.

Le Receveur Municipal est un fonctionnaire du Trésor. Il est chargé de contrôler et réaliser le paiement des dépenses et le recouvrement des recettes de la ville. En fin d'exercice budgétaire, il établit un compte de gestion qui est soumis au Conseil Municipal. Je pense qu'il est également utile de préciser que le Receveur Municipal est responsable pénalement des opérations qu'il effectue.

de nouvelles recettes peuvent également être constatées.

Les régularisations correspondantes sur le plan comptable sont effectuées au budget supplémentaire ou budget additionnel de l'exercice considéré. Il convient également de préciser que sur ce budget sont repris les reports des opérations de l'année précédente qui ne sont pas terminés au 31 décembre. Exemple : au budget supplémentaire de l'exercice 1975 seront repris les crédits restant à la fin de l'exercice 1974 concernant les travaux de construction du Boulevard Richépin entre la Cabane et le Men-Léon.

Le budget supplémentaire voté, il peut se présenter une dépense importante présentant un caractère d'urgence. Dans ce cas, les nouveaux crédits nécessaires font l'objet d'une délibération du Conseil Municipal. Ces crédits exceptionnels sont appelés **autorisations spéciales** et proviennent de réductions de crédits équivalentes concernant d'autres opérations ou d'inscription de recettes nouvelles d'un montant égal.

Le Compte Administratif du Maire retrace toutes les opérations financières de l'exercice. Il fait apparaître de façon précise les dépenses réalisées, les recettes encaissées ainsi que les restes à réaliser de l'exercice concerné, aussi bien en dépenses (opérations) qu'en recettes (emprunts et subventions).

Cette présentation est peut-être un peu sommaire, mais je pense qu'elle peut déjà permettre de mieux comprendre ce qu'est la gestion communale sur le plan purement administratif. Il conviendrait par la suite d'approfondir un peu la gestion en parlant plus longuement du Budget Primitif, des emprunts, des moyens financiers d'une Commune, des impôts, etc... C'est ce que nous projetons de faire dans les prochains bulletins municipaux.

J.-P. ROLLAND

24, rue Aristide Briand
QUIMPER

(anciens ets Jean Louarn)

Entreprise de
Couverture Zinguerie

Tél. (98) 95.18.41.

Neuf et Réparations
Entretien - Remaniages

Couvertures en tous
genres

Ardouises naturelles
Ardouises fibro
Plaques ondulées
Zinc
Tous travaux de ciment

CHAUSSURES

**LANNOU
LE GUELLEC
DOUARNENEZ**

RAYONS SPÉCIALISÉS

HOMMES :
9, rue Anatole-France

DAMES :
7, rue Anatole-France

ENFANTS :
5, rue de la Mairie



Serrurerie Générale

Louis LE GRAND

CORRESPONDANT AGRÉÉ

FERMETURES - MENUISERIE - ALUMINIUM -
RAMPES - BALCONS TOUS STYLES -
CHARPENTES MÉTALLIQUES

Z.I. POULDAVID - DOUARNENEZ
Tél. : 92.12.80

ENTREPRISE DE BATIMENT

Yves PENSEC

Hall d'exposition

Tous revêtements

Carrelage - Dalles - Moquettes

Cheminées du HAUT CROC

Z.I. Lannugat Tél. : 92-08-59
DOUARNENEZ



le budget primitif 1975 vote de l'imposition

Il est indéniable que la préparation du budget primitif de la Commune pour 1975 s'est effectuée dans des conditions particulièrement difficiles. Sans entrer dans le détail, je voudrais simplement rappeler dès aujourd'hui que ces difficultés tiennent pour l'essentiel à trois causes principales :

1) — l'accroissement constant des charges qui pèsent sur les communes, les obligeant pour permettre la satisfaction normale des besoins de la population, à prendre à leur compte des dépenses qui devraient normalement incomber à l'Etat, et ceci aussi bien en ce qui concerne les investissements que le fonctionnement ;

2) — l'inflation qui pénalise particulièrement les communes puisque leurs ressources, une fois votées, ne peuvent pas augmenter en cours d'année contrairement par exemple à celles de l'Etat, nul, par le jeu de la T.V.A. tire profit à toutes les hausses de prix qui interviennent.

C'est ainsi que nous avons dû prévoir une augmentation moyenne de 15 p. cent par rapport à 1974, des dépenses de fonctionnement et ceci simplement pour tenir compte de la hausse des prix, sans que cette augmentation ne procure à la ville des moyens réels supplémentaires pour faire face à ses besoins ;

3) — l'absence d'une véritable réforme des finances locales qui permettrait enfin aux communes de disposer des ressources indispensables.

Dans ce contexte général, il est apparu inévitable d'opérer des choix parmi tous les projets qui étaient pré-

sentés, afin de maintenir un équilibre difficile mais indispensable entre les impératifs qui s'opposent, mais dont aucun ne peut être négligé. Il fallait à la fois poursuivre la réalisation d'équipements dont la ville a besoin, mais en même temps, s'efforcer de limiter le recours aux emprunts afin de ne pas laisser la charge de la dette s'alourdir exagérément ; il fallait faire face à l'augmentation inévitable des dépenses de fonctionnement sans pour autant que l'imposition ne devienne excessive.

En définitive, au milieu de toutes ces contraintes, le budget est équilibré avec une imposition locale de 6 785 000 F, soit 18 p. cent de plus que ce qui a été perçu par la ville en 1974.

Je dois encore apporter deux précisions. La première pour faire remarquer que cette augmentation de 18 p. cent est sensiblement la même que celle votée en 1974 par rapport à 1973.

La seconde pour expliquer qu'une modification de la réglementation oblige à voter une imposition brute légèrement supérieure au montant net dont nous avons besoin.

En effet, des instructions ministérielles récentes imposent d'inscrire en dépenses le montant du marque à percevoir pour la Commune qui résulte des réductions de patentes qu'elle a consenties pour favoriser la création ou le développement des entreprises. Sur la base des 6 785 000 F nécessaires, cette « dépense » serait de 280 994,13 F.

Pour obtenir un produit net réel de

6 785 000 F, il a fallu voter un produit brut de 6 785 000 + 280 994,13, soit, 7 065 994,13 F.

Par ailleurs, en ce qui concerne la taxe d'habitation, en application des dispositions de la loi du 31 décembre 1973, le Conseil Municipal a accepté en 1974 la mise en œuvre de l'étalement, sur cinq ans, du transfert de charges prévu par la loi, mais auquel la Commission pouvait s'opposer.

Le Conseil pouvait revenir sur cette décision pour 1975 et les années suivantes et demander qu'il soit procédé immédiatement au calcul des cotisations de taxes d'habitation sur la base des nouvelles valeurs locatives révisées.

Mais, il n'a pas paru souhaitable de modifier la décision prise à ce sujet.

Enfin, le régime des abattements à calculer en fonction de la valeur locative moyenne des habitations de la Commune a été modifié par la loi des finances rectificative pour 1974, qui a permis de majorer de 5 ou 10 points les taux d'abattement obligatoire pour charges de familles ou d'abattement facultatif à la base fixés par la loi du 31 décembre 1973.

Mais après étude des nouvelles dispositions et compte tenu de la structure de la population et de l'habitat à Douarnenez, il n'est pas apparu, à première vue, souhaitable de modifier le régime en vigueur.

Telles sont les conditions dans lesquelles le budget primitif 1975 a été voté.

Michel MAZEAS

CRÉDIT MARITIME MUTUEL DU FINISTÈRE

Siège social : 68, quai de l'Odet - QUIMPER
Tél. : 95.01.11 (4 lignes groupées)



BUREAUX A DOUARNENEZ

- sur le Port, à la Coopérative Maritime (Tél. : 92.14.53)
- PLOARE - 1, rue Laënnec (Tél. : 92.33.74)
- TREBOUL - 33, quai de l'Yser

TOUS CREDITS

- Pêche : Construction, achat de bateau, achat de moteur, achat de matériel.
- Ostréiculture : Equipement, achat de naissains d'huîtres, crédits de campagne.
- Artisans et Commerçants : Prêts de 2 à 10 ans.
- Equipement professionnel : (Machines, matériel, véhicules utilitaires)
- Equipement familial : (Véhicules, caravanes, bateaux de plaisance, etc.).
- Logement : De 3 à 20 ans (taux spéciaux aux inscrits maritimes).
- Professions libérales : Médecins, dentistes, auxiliaires médicaux.
- Crédit - Bail : Leasing.

PLACEMENTS

- à vue : Le livret d'épargne 7,50 % net d'impôt.
- Comptes d'économies - Taux 7,50 % net d'impôt.
- à terme : ses comptes à terme.
- bons de caisse : jusqu'à 10,50 % brut.
- plan d'épargne - logement : taux 9 % net d'impôt.
- COMPTES CHEQUES.

Pour favoriser le développement des activités maritimes, artisanales et commerciales de la Côte Finistérienne... **OUVREZ UN COMPTE AU CREDIT MARITIME MUTUEL DU FINISTÈRE**

RÉALISATIONS et PROJETS

pour l'enseignement

- Achèvement de l'Ecole primaire Paul Langevin à Pouldavid.
- Construction de trois écoles maternelles : François Guillou à Pouldavid, Henri Wallon à Kermarron, Paul Etuad à Treboul.
- Construction d'un restaurant scolaire à l'école de la rue Jules Verne à Treboul.
- Réfection des murs et plafonds des classes de l'école rue Victor Hugo à Douarnenez-Centres.
- Réfection des peintures intérieures du Groupe scolaire Laënnec à Ploare.

- Installations du chauffage central dans les écoles Marie Curie et rue Victor Hugo.
- Classes de neige annuelles. 1972 : 46 enfants ; 1973 : 125 enfants ; 1974 : 109 enfants ; 1975 : 150 enfants.
- Séances d'initiation à la voile des élèves des cours moyens.

EN PROJET

- Construction d'un bloc sanitaire moderne à l'école de la rue Jules Verne, avec la participation financière de l'UFOVAL de Haute-Savoie.
- Installation du chauffage central dans les écoles maternelles Jean Turmeuz et rue Victor Hugo, ainsi qu'à la cantine de Steir Ch Laon.



*Il est utile de préciser que l'Etat n'a pas subventionné la construction des écoles maternelles. Mieux, par le biais de la T.V.A., c'est la ville qui verse de l'argent à l'Etat, ce qui est scandaleux !
Le même attitude se retrouve pour les classes de neige : 1.808 francs de subvention de l'Etat en 1973 pour 100.000 Francs de dépenses.*

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Tél. : 81-60-34 B.P. 13 29190 PLEYBEN

Ets Jean QUILLÉVÉRE s.a.
CLASSIFICATION ☆☆☆

AGENCES A :

- 29100 DOUARNENEZ
Kervignac-Ploaré Tél. : 92-10-64
- 29150 CHATEAULIN
18, rue Notre-Dame Tél. : 86-03-42



GROUPEMENT DES DEUX BAIES

Des artisans, au service du client étudieront vos avant-projets, plans et devis et construiront votre maison clés en mains

AUDIERNE - 52, rue Lamartine - 70.20.60
DOUARNEZ - 20, rue E. Kerivel - 92.14.05

pour le troisième âge



(Photo Ouest-France)

- Création de permanences de renseignements au service municipal d'Action Sociale. Interventions auprès des divers organismes de retraite. Constitution de dossiers.
- Aide financière au démarrage du service d'aides ménagères de l'Association Douarneniste d'aide aux personnes âgées.
- Cartes du troisième âge, donnant la gratuité des transports dans les autobus urbains et des réductions des prix d'entrée des spectacles.
- Ouverture de deux foyers-clubs de quartier à Pouldavid et Kermarron.
- Repas annuel aux plus de 70 ans : 1 056 convives en 1974.
- Collis de denrées alimentaires : 770 colis en 1974.
- Attribution de bons de chauffage de 200 F. aux bénéficiaires du Fonds National de Solidarité.
- Achat d'un immeuble inoccupé rue du Couédic en vue de sa transformation en logements pour personnes âgées.

EN PROJET

- Ouverture de foyers-clubs, à Tréboul dans le bâtiment de la future mairie annexe et à Douarnenez-Centre.
- Construction, avec l'Office Communal d'H.L.M., de foyers-logements avec service de restauration au lotissement communal du Carbot et de foyers-restaurants à Ploaré et Douarnenez-Centre.
- Poursuite des opérations d'achat et de rénovation d'immeubles inoccupés dans le centre-ville.

Le financement de ces projets ne pourra être supporté entièrement par la ville. C'est pourquoi le Conseil municipal a demandé la réalisation d'un programme finalisé qui permettrait d'obtenir une participation de l'Etat. Souhaitons qu'elle soit substantielle.

pour l'action culturelle

« Claire »

Madame LAMOTHE - 12, rue Duguay-Trouin - Téléphone : 92.00.07
COUTURE FEMININE

VILLE et PLAGE

JUPES — ROBES
PANTALONS — etc...
Exclusivité : LINFLOR

CHEMISIERS — PULLS
MAILLOTS DE BAINS — etc...
Exclusivité : VALISERE

- Création des Ateliers Populaires d'Art et Technique (1971) et de l'école de danse (1972). A titre indicatif pour 1975, le fonctionnement de ces deux établissements et de l'école de musique représente une dépense de 568 000 F environ.
- Participation aux frais de fonctionnement de la Maison des Jeunes et de la Culture (73 440 F pour 1975).
- Soutien moral et financier apporté à diverses associations culturelles locales en particulier le Bagad de Douarnenez et Mouez ar Mor.
- Installation en 1974 à Pouldavid, d'un réémetteur de télévision (60 000 F).

à 2 pas de Douarnenez, une agence d'assurances en pleine expansion



Cabinet Jean PENNEC
5, rue André-Foy - LANDUDEC - Téléphone : 91.50.51
Agent général LLOYD CONTINENTAL et BALOISE VIE
à votre disposition pour tous vos problèmes de sécurité spécialiste toutes indemnités journalières

LES PROJETS

- Construction d'une M.J.C. neuve, estimée à 1 900 000 F. Début des travaux en 1975.
- Aménagement d'une maison des Arts pour reloger les Ateliers d'Art et l'Ecole de Musique.

Dans ce domaine la politique de la municipalité consiste à donner au plus grand nombre possible de Douarnenistes, la possibilité de participer eux-mêmes à la création artistique et à l'animation culturelle. La ville intervient avant tout en aidant les différents organismes et associations à trouver les moyens nécessaires à leur fonctionnement.



Photo Henri Le Bihan

pour la circulation

- Elargissement du Boulevard Richepin devant la plage des Dames et calle de Pors Cad.
- Ouverture du nouveau chemin départemental 143 (avenue Pablo Neruda) en direction de Pouldergat à partir de la rue Etienne Kernours (réalisation départementale financée en partie par la Commune).
- Dans le cadre du lotissement du Carbot :
 - dédoublement de la rue Pierre Brossolette entre le Pont-Neuf et la rue du Moulin (rue Salvator Allende) ;
 - liaison directe rue Frédéric Le Guyader (route de Trézulien) et le Pont-Neuf ;
 - liaison directe entre la rue Pierre Brossolette et la rue de Toubalan.
- Elargissement de la rue de l'Observatoire et agrandissement de la place des Pêcheurs.



Les travaux du boulevard Richepin devant la plage de PORS-CAD.

Entreprise Générale de Bâtiments T.P.

S. C. O. R.

75, rue Général-Paulet
BREST — QUIMPER
Tél. 92.13.04 Tél. 95.16.47

Constructions Laurent BROSOLO BREST tél. 02.14.29

Spécialiste des Constructions Industrialisées, agréées par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Santé.

Toutes constructions publiques et privées.

et maintenant...

UNE CHAÎNE DE PAVILLONS INDUSTRIALISÉS.

ETS CHARLES CHANARD

FERS ET MÉTAUX RÉCUPÉRATION

TUBES CUIVRE - FER - PLASTIQUE



EVERITE - TOLE - ONDULINE



DÉPÔT AIR LIQUIDE

MATÉRIEL S.A.F.

B. P. 61

29172 DOUARNENEZ

Tél. : (98) 92-02-78

PARKINGS

- Environ 150 emplacements nouveaux créés dans les divers quartiers (place du Lycée J.-M. Le Bris, rue des Professeurs Curie, rue de la République, etc.).

TROTTOIRS

- Plus de quatre kilomètres ont été construits sur 1973 et 1974.

LES PROJETS

- Elargissement de la rue Pierre Brosollet entre la rue du Préfet Col-

lignon et la rue Frédéric Le Guyader.

- Elargissement de la rue Gabriel Le Signe pour la raccorder au tronçon de voie aménagée pour accéder aux H.L.M. de Bréhuel, de manière à assurer la liaison directe Kerharo-Ploaré.
- Acquisition d'un garage rue du Quartier Maître Balanec, pour permettre la remontée du Fort.
- Création d'un parking de 200 places au bas de la rue Anatole France, par la réalisation d'un terre-plein devant le bâtiment de l'ancienne usine Gaston Chancerelle.

- Construction d'un pont sur le Port Rhu à la hauteur de la place de l'Enfer, rejoignant une rocade passant devant les H.L.M. de Pen-ar-Vir et aboutissant à la place des Frères Kéritel.

Malgré un volume important de travaux qui ont apporté de nettes améliorations, la circulation et le stationnement des voitures notamment restent difficiles dans le centre-ville. La municipalité ne relâchera pas son effort pour résoudre ce problème.

pour l'alimentation en eau de la ville

chaussures LARVOR

2 magasins :

- 20, rue A.-France, Douarnenez
- centre commercial City shop « JOSIK » - QUIMPER

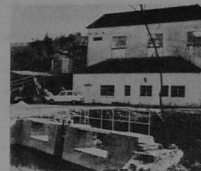
Adhérent à la Centrale d'Achat CEDAC

de la nouveauté - des prix de la qualité

- Longueurs de canalisations posées : en 1973 : 2.035 m pour 140 000 F ; en 1974 : 3.750 m pour 415 000 F.

- Construction de la station de pompage du Nankou.
- Construction d'un barrage pour l'aménagement d'une retenue d'eau à Kératry.

Un projet d'extension du réseau à tous les écarts est en cours d'approbation à la Préfecture. C'est un plan de 10 ans.



Le barrage de KERATRY (photo Le Bruq)

pour le logement



H.L.M. en construction rue Ernest Renan (photo Le Bruq)

- Réalisation des travaux de viabilité au lotissement communal du Carbond et vente des terrains aux candidats constructeurs. 35 lots vendus actuellement.
- Cession à l'Office Communal d'H.L.M. de près de 18 000 m² de terrain au lotissement du Carbond pour la construction de trois bâtiments H.L.M.

HORLOGERIE BIJOUTERIE GREGOIRE

Grand choix de montres
Bagues Bijoux
Orfèvrerie



Ateliers Kan ar Mor

SERIGRAPHIE : Affiches - Auto-Collants - toutes tailles - tous motifs.

Tee-shirt.

BÉTON PRÉFABRIQUE : Poteaux - Bordures - Bordures de trottoirs, de jardins et parkings.

ENTRETIEN DE JARDINS

B. T. 67 - 29172 - DOUARNENEZ

Tél : 92 - 16 - 51

et d'un foyer-logement pour personnes âgées.

- Acquisition d'un immeuble ancien 21, rue de Couedic et cession de celui-ci à l'Office en vue de son aménagement.
- La ville s'est par ailleurs préoccupée de favoriser et de soutenir au maximum les initiatives prises par l'Office Communal d'HLM, pour la réalisation de ses nouveaux programmes de construction.

SITUATION DES PROGRAMMES H.L.M.

- Réalisations achevées et en cours : Bréhuél - première tranche de 56 logements (26 PLR et 30 HLM, répartis en 4 bâtiments). Commencée le 15 janvier 1973, achevée le 10 jan-

vier 1975 : actuellement habités ; deuxième tranche de 32 logements HLM (2 bâtiments). Commencée le 1^{er} février 1974 et devant être terminée dans le courant du deuxième trimestre 1975.

Le Guet : 1 bâtiment de 16 logements commencé le 1^{er} février 1974 et devant être terminé également dans le courant du deuxième trimestre 1975.

● Réalisations en projet :

Au Carbot : 72 logements HLM répartis en 3 bâtiments, 1 foyer logement pour personnes âgées de 48 appartements de type 1 bis (1 pièce avec coin cuisine et salle d'eau).

et des services collectifs : salle de séjour et restaurant.

Rue de Couedic : Réaménagement d'un immeuble ancien en 8 appartements de type 1 bis (1 chambre et 1 cuisine).

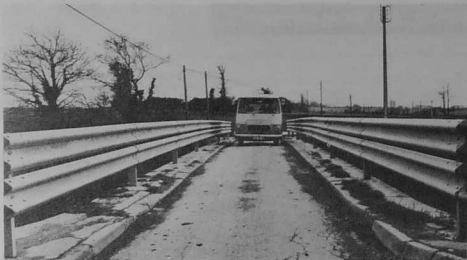
La mise en route de ces programmes devrait se faire courant 1975.

3.000 personnes sont actuellement logées en HLM, soit le septième de la population. C'est une forte proportion pour une ville de la taille de Douarnenez. C'est dire l'importance de la crise du logement qui sévissait. La réalisation d'un tel programme dénote une activité peu commune de l'Office HLM.

pour l'économie

- La rénovation des Halles en un Centre Commercial plus fonctionnel et plus accueillant.
- Les travaux d'élargissement du Boulevard Richepin facilitant la liaison Kerharo-le Port.
- Sur la Zone Industrielle de Lannugat, l'achèvement des travaux de viabilité de la première tranche comprenant notamment l'aménagement de la voie centrale.
- L'élargissement du pont de Kéraléc, programmé pour 1975 pour améliorer l'accès de la Zone Industrielle de Lannugat par la VC N° 4.

La création d'emplois reste la préoccupation prioritaire de la Municipalité. La solution du problème se trouve à l'échelon du gouvernement et pose la question d'une véritable régionalisation.



Le pont de Kéraléc (photo Le Brusq)



Assurances Générales de France

INCENDIE — VIE — ACCIDENTS — MARITIMES

M. GUICHAOUA

39, avenue de la Gare — 29100 DOUARNENEZ — Tél. 92-03-19



BATEAUX RHONE-VERRE - HORS-BORDS CHRYSLER
MOTOS KAWASAKI - VELOMOTEURS VESPA
33, rue Louis Pasteur Téléphone : 92-01-28

AGENCE CITROEN
AUTOBIANCHI
Diesel - Tôlerie
Peinture



BELBÉOCH & Fils

pour le sport



- Réfection de la pelouse du Stade Jean Lesteven.
- Construction de vestiaires au Stade de Bréhuél.
- Amélioration de l'éclairage au Stade Jean Lesteven pour l'entraînement des joueurs.
- Aménagement de quatre courts de tennis aux Sables Blancs.
- Construction des bâtiments socio-éducatifs du Centre Nautique de Trébul.

EN PROJET

- Construction d'une piscine.
- Eclairage du Stade de Bréhuél.
- Troisième tranche du Centre Nautique de Trébul.

La construction de la piscine complètera l'équipement sportif de Douarnenez. Notons cependant que le fonctionnement coûtera fort cher à la ville. L'Etat devrait prendre en charge une partie des frais de fonctionnement car la piscine sera très utilisée par les enfants des écoles.

pour l'environnement

- Réalisation du Square de Kerharo (8.000 m²).
- Réalisation du Square Laënnec et aménagement des abords de l'église de Ploaré.
- Acquisition des Plomarch en vue de l'aménagement d'espaces publics.

- Acquisition de la propriété Scheffer, près de la plage Saint-Jean, pour la réalisation d'un jardin public.
- Aménagement de l'esplanade du Rheun.
- Aménagement des abords du Centre Nautique.

- Aménagement des abords des tennis des Sables Blancs.

EN PROJET

- Aménagement d'un espace vert public sur le Port Rhu.

Le Plan d'Epargne-Logement du Crédit Lyonnais : 9% nets d'impôt.



CREDIT LYONNAIS

L'AUTRE FAÇON D'ÊTRE UNE BANQUE à votre disposition

à DOUARNENEZ - 10, rue Duguay Trouin

à AUDIERNE - Place Chevalier de La Barre

AGENCE BRETAGNE VOYAGES

LICENCE 83 219

Tél. : 95-42-08 — 20, rue du Parc — QUIMPER

JET TOURS

EURO 7

AIR TOUR

CLUB VACANCES

VACANCES 2000

PLEIN SOLEIL

KUONI - etc...

AIR FRANCE

AIR INTER

U.T.A.

TRANSAT

PAQUET

S.N.C.F.

• Délivrance de tous billets AIR - FER - MER aux tarifs officiels pour toutes Compagnies françaises et étrangères

• Tous voyages organisés - Croisières - Sports d'hiver

• Week-end - Comités d'entreprises

- Aménagement de la promenade des Sables Blancs.
- Aménagement du Square, rue Hervé Quémener.
- Aménagement d'un Square, rue des Sables Blancs.

Ces réalisations et ces projets sont rendus possibles par le recrutement de cinq jardiniers et d'un Adjoint Technique spécialisé. Une pépinière a été installée à Bréhué qui fournit arbres, arbustes et plantes pour les espaces verts.

S.A. NICOT

Graines d'Elite Clause

10, rue Jean Barré
DOUARNENEZ

Tél : 92-15-68

à votre service chaque jour.



SOPREMA

ETANCHEITÉ DES TOITURES
BARDAGE ET BAC ACIER

agence de CHATEAULIN

7, rue Graveran

Tél : 86.06.87.

pour le tourisme

- Acquisition de la propriété Le Baut (10.000 m²) en vue de l'extension du camping du Bois d'Isis.
- Extension du port de plaisance.
- Aménagement du sentier des Plo-marcs.
- Aménagement du sentier des douaniers de la Colonie du Mans aux Roches Blanches.

Notre Commune possède des promenades magnifiques, qu'il s'agit d'aménager et de mettre en valeur. La Municipalité entend s'y attacher.



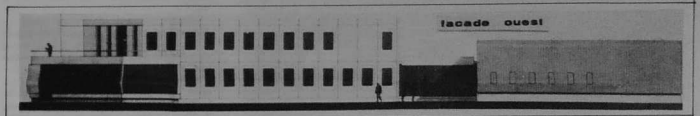
CRÉDIT AGRICOLE

DÉPOTS, PLACEMENTS, PRÊTS, EUROP-ASSISTANCE - CHANGE

• DOUARNENEZ : 14, rue Jean-Barré — Tél. : 92-07-04

• TREBOUL : 9, quai de l'Yser — Tél. : 92-14-51

la nouvelle école de pêche



La Municipalité de Douarnenez, dans le cadre de son action pour la défense de l'emploi, a fait étudier un projet de transformation totale des bâtiments actuels de l'école de pêche. Cette réalisation est très urgente, d'une part en raison du nombre d'élèves fréquentant

l'école (119 en 1974), d'autre part en raison de la vétusté des locaux.

L'école de pêche fonctionne en effet dans des baraquements « provisoires » de l'ancien lycée, vétustes et mal adaptés aux nécessités.

Faut-il rappeler que l'école de pêche a vu le jour le 20 novembre 1925. Son fonctionnement était alors assuré par « l'Association Amicale de l'École de Pêche », dont le premier président était M. Le Flanchec, Maire de Douarnenez de l'époque. Elle préparait alors exclusivement au diplôme d'aptitude à la pêche et au service militaire de la Flotte, au Certificat de Capacité pour le commandement des bateaux de pêche de première zone, au permis de conduire les moteurs de pêche ainsi qu'au Brevet de patron de pêche des bateaux naviguant jusqu'à 28^m de longueur.

En 1946, les statuts de l'École étaient modifiés. On y préparait le Brevet de patron au bornage, le certificat de capacité à la pêche et au bornage, le brevet de patron de pêche complet et restreint, le permis de conduire, les moteurs de moins de 100 CV. La Com-



Meubles tous styles
Copies d'anciens
fabriqués entièrement en bois massif

**Roger
BUISSON**

EBÉNISTE - FABRICANT

11, rue Etienne Kernours

POULDAVID - DOUARNENEZ



AGENCE LE SIGNE (M^{me})

58, rue Ernest-Renan

DOUARNENEZ

GRAND CHOIX D'APPARTEMENTS ET DE VILLAS

B. P. 110 - Tél. 92-05-87



RESTAURANT CHEZ FANCH

DÉGUSTATION
DE FRUITS DE MER

Le Vieux Port - DOUARNENEZ
Téléphone : 92.51.77

seil d'administration était présidé par M. Yves Garoff, Maire de Douarnenez. Cette école s'avère particulièrement nécessaire au maintien et au développement, non seulement à Douarnenez, mais dans toute la Cornouaille, de la pêche, activité dont l'importance économique et sociale pour la région n'est plus à démontrer. Elle forme :

- des capitaines, c'est-à-dire des commandants de petits bateaux côtiers ou maîtres d'équipage sur les chalutiers,
- des lieutenants de pêche : lieutenants ou seconds sur tous navires de pêche,
- des patrons de pêche : commandants de tous les navires de pêche au large.

L'école de pêche de Douarnenez donne également :

- des cours de recyclage pour les patrons de pêche commandant à la grande pêche, langoustiers mauritanais, thoniers océaniques,
- des cours de motoristes pour chefs mécaniciens sur des navires d'une puissance maximum de 750 CV, ainsi que pour chefs mécaniciens sur navires d'une puissance supérieure à 750 CV.

L'école prépare encore le concours d'entrée aux cours de chef de quart et de capitaine de pêche. Il est prévu dans le nouvel établissement la formation permanente pour matelots.

Douarnenez est la seule école de ce type fonctionnant entre Saint-Malo et Lorient. Elle recrute ses élèves dans le Nord-Finistère, aussi bien que dans les quartiers de Camaret, Audierne, Concarneau, sans oublier bien sûr les douarnenezais.

L'emplacement choisi, à proximité des bâtiments actuels, en bordure du Boulevard Général de Gaulle relève du domaine public maritime. La procédure est en cours pour obtenir que la Ville puisse construire sur ce terrain.

Le projet comprend deux bâtiments, le premier à un seul niveau pour les ateliers, le second à deux niveaux abriterait les cinq classes : une salle d'instruments, une salle polyvalente, un laboratoire de langues, une salle de réunions, trois bureaux et deux appartements.

Le coût de l'opération est estimé à 2 200 000 F. Une subvention de 200 000 F a été attribuée par le Conseil Général du Finistère. Le reste du financement sera couvert par un emprunt de la Ville dont le remboursement des annuités sera en partie assuré par une taxe versée par l'interprofession de la pêche (marins, armateurs, maîtres, conservateurs).

La Municipalité entend mener à bien ce projet dont la réalisation est impatientement attendue.

Philippe ROBERT
Adjoint au Maire



ETABLISSEMENTS D. BLOC'H & FILS

IMPORTATION
de NOCS du NOORD
et de BOIS EXOTIQUES
PARQUETS
Chêne - Châtaigner
Pin des Landes
Carpenterie Peinture
Fabrication Accessoires Outils

Les ateliers "Kan-ar-Mor"

Bien connue dans notre région, l'Association KAN AR MOR, continue de développer ses activités en faveur des handicapés mineurs ou adultes.

Les Instituts Médicaux-Educatifs d'Audierne (35 enfants) et de Douarnenez (40 enfants), ont comme projet éducatif de faire reconnaître le jeune handicapé en tant que personne, de lui permettre une évolution de l'état de dépendance à l'autonomie par l'apprentissage de la socialisation l'éveil et l'équilibre de la personnalité.

Cette action éducative devant conduire à ce que le jeune soit accepté par lui-même par sa famille, par son environnement en vue d'une insertion sociale et professionnelle en milieu naturel ou en milieu protégé (C.A.T.).

Le Centre d'Aide au Travail, reçoit à présent plus de 40 adultes qui ne peuvent provisoirement ou définitivement, s'insérer dans le circuit normal du travail.

Grâce à la compréhension de certains chefs d'entreprises et des membres du personnel, plus de 10 « anciens » ont à présent leur place dans le monde du travail. Il a suffi, pour cela, que des employeurs acceptent de tenter l'expérience en recherchant les postes de travail qui pourraient convenir à ces adultes. Il a suffi que les autres travailleurs et membres du personnel les acceptent, les



tes handicapés. Cette formule devrait donc permettre à la fois de faire tomber certains préjugés face aux handicapés, et à ces derniers de se mieux préparer à un emploi ultérieur.

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, un peu d'aide, un peu de confiance suffisent pour changer beaucoup de choses.

L'Association gère à présent un foyer destiné à accueillir tous les travailleurs en difficulté. Aussi bien les travailleurs du C.A.T. dont le domicile des parents est trop éloigné des ateliers pour permettre les déplacements quotidiens, que les « anciens » de l'Association qui ont à présent une vie professionnelle normale. Ce foyer est même disposé à accueillir des adultes, salariés, qui, au décès de leurs parents, éprouveraient des difficultés pour s'auto-gérer.

Pour tous renseignements demande d'admission au C.A.T. ou au Foyer; pour des offres d'emploi ou de travaux : s'adresser soit aux Ateliers KAN AR MOR 29172 - DOUARNENEZ - B.P. 67
Tél : 92-16-51,
soit au siège de l'Association
29173 - DOUARNENEZ - B.P. 17
Tél : 92-08-19.

M.VEIRMAN
Directeur du C.A.T.

POUR VOS RETOURS
DE NOCES, LUNCHS,
SURPRISE-PARTY...
BRIDGE

LE COLIBRI



PMU - BAR - DANCING
Billard-Club - Tél. 92.00.98

Maison BERREHOUC
place de la Croix
29172 DOUARNENEZ

considèrent comme des compagnons de travail à part entière.

D'autres travailleurs du C.A.T. devraient pouvoir trouver une vie professionnelle normale dès que de nouvelles entreprises acceptent de tenter l'expérience.

Une autre formule d'insertion en entreprise a maintenant fait ses preuves. Depuis plus de 2 ans un conservateur Douarnenezais a ouvert son usine à une équipe de travailleurs handicapés qui effectuent divers travaux sur place, sous la responsabilité d'un éducateur technique.

Une deuxième entreprise, depuis bientôt un an, nous a ouvert ses portes dans les mêmes conditions.

Les travailleurs du C.A.T. ont ainsi la possibilité de cotoyer les autres salariés et ces derniers ont l'occasion de constater les possibilités et les capacités de certains adul-

DE LA COULEUR
DE LA BONNE HUMEUR



TRAVAUX D'AMATEUR
APPAREILS : PHOTO et CINÉ
Toutes les grandes marques

Cadres - Albums

STUDIO LE BRUSQ

PHOTOCOPIE IMMÉDIATE
Photo d'identité couleur

24, rue Duguay-Trouin
DOUARNENEZ
Tél. 92.05.61



BAR DANCING
de 11 à 21 h.
à partir de 21 h.

« L'ETRIER »

TAXI
toutes heures 58, rue Anatole-France
toutes distances 29100 DOUARNENEZ
Tél. : 92.08.28



Douarnenez aqua-club

Club de plongée et de sports sous-marins, au sein duquel sont groupés plusieurs activités, telles que :

- Plongée en scaphandre
- Chasse sous-marine
- Nage avec palmes

- Cinéma et photo
- Archéologie (recherche d'épaves)
- Intervention et sauvetages
- Le club a sa propre autonomie, et possède tout le matériel nécessaire, permettant ainsi d'effectuer les plongées en toute sécurité.
- Le compresseur qui assure le remplissage en air des bouteilles de plongée.
- Le bateau pneumatique rapide, qui peut accepter jusqu'à 5 plongeurs avec tout le matériel.
- Les bouteilles de plongée, les détendeurs (appareil respiratoire), et les ceintures de remontée rapide, sont testés et entretenus avec le plus grand soin.
- Des cours théoriques et pratiques, sont donnés à tous les adhérents, les préparant ainsi aux différents examens.

Les membres du club se réunissent, d'avril à octobre, chaque vendredi à 21 heures, au local du club, square Lansyer, villa Cornic, en face de la plage des sables blancs.

Pour plonger avec nous, ou tout simplement se renseigner, s'adresser à Monsieur ENRIQUE PEREZ 24, rue Duguay Trouin Douarnenez (centre ville).



Hôpital de Douarnenez
Maison de retraite
« Ti-Plomarc'h »

Centre de cure médicale

Ambulance

Téléphone : 92.03.08

M. Michel MAZEAS, maire de Douarnenez, président du Conseil d'administration,

M. Alain LE BERRE, diplômé de l'E.N.S.P., directeur,

M. Albert TUDAL, chargé des services économiques.



ALFRED HERLIQ ET FILS
SOCIÉTÉ ANONYME
A U CAPITAL DE
31.831.850 FRANCS

SIÈGE SOCIAL :
35 RUE DE BASSANO
75008 PARIS
TEL. 720.46.80
TELEX : 29.060
CABLE HERLIQREH PARIS
R. C. PARIS 55 B 10679
N° INSEE 346.75.108.0053



A la Duchesse Anne
CRISTAUX - PORCELAINE - CADEAUX
FAIENCE DE QUIMPER

TUDAL - BOSSENEC

POUPEES PHILIPPE

9, rue Duguay Trouin

Tél. 92.10.75 DOUARNENEZ

les pêches douarnenistes

Quatrième port de pêche français, en 1974 pour le tonnage débarqué dans les ports de la Manche et de l'Atlantique avec 18 348 tonnes, c'est Douarnenez.

Cette place est honorable, peut flatter une vanité locale, mais... elle ne reflète pas la réalité sur l'activité du port par lui-même. Ce tonnage est en partie celui des pêches locales, mais aussi celui des autres unités qui viennent livrer les apports nécessaires aux conserveries (thon congelé, maquereaux) ou pallier à l'insuffisance locale pour l'activité de la mer.

Si ces apports représentent quelques milliers de tonnes étaient déduits, Douarnenez perdrait deux places dans le classement fait et se retrouverait derrière La Rochelle, derrière Le Guilvinec.

Douarnenez a connu une période d'activité axée sur les pêches saisonnières (thon blanc, sardines, maquereaux) et les pêches palangrière et langoustière. Notre port a longtemps conservé ses structures artisanales de pêches, le caractère local de ses armements, de ses pêcheurs. En 1938, 3 462 marins-pêcheurs armaient pour ces différentes pêches mais déjà, 40 p. cent de ces marins étaient près de la retraite.

Dans sa quasi totalité, les milieux marins étaient réfractaires à une restructuration des pêches, à une industrialisation que la concurrence de ports proches (Concarneau, Lorient) rendait presque inévitable.

L'industrialisation nécessitait des forces motrices plus puissantes, des engins et appareils plus coûteux que ceux utilisés par les pêches traditionnelles. Elle nécessitait des investissements importants, exigeait des conditions nouvelles de travail, de rétribution.

Elle se heurtait aussi à une crainte de l'appauvrissement des fonds par les moyens de chalutage.

À la libération, une période d'activité due au pillage du cheptel durant l'occupation et à une diminution d'unités de chalut dans les ports industriels pour la même cause, masqua pendant quelques années la réalité.

Une prospection sur le Banc d'Arguin ayant décelé de fortes concentrations de langoustes, en 1956, Douarnenez se lança, à corps perdu dans cette pêche qui correspondait à ses connaissances. En 1962, les fonds surexploités étaient épuisés, Douarnenez se trouvait avec un retard plus important dans une mutation rendue obligatoire.

Douarnenez comptait alors, encore, 2 078 inscrits maritimes à la pêche.

AUJOURD'HUI

Douarnenez est devenu un port hybride où 612 marins arment pour des pêches qui vont de petit lignier côtier au thonier océanique. Il n'est plus port artisanal, il n'est pas port industriel.

612 marins et pour combien de temps ? Les jeunes se refusent à ce métier dont la pénibilité et les servitudes ne sont pas compensées par un gain en rapport, les moins jeunes se détournent de la pêche et recherchent un embauchement au commerce ou un emploi dans l'industrie à terre. Les plus âgés attendent l'âge de la retraite.

On pourrait reprocher aux marins, aux armements, à l'ensemble du milieu maritime d'avoir pratiqué une politique d'autruche, de s'être mis la tête dans le sable pour ne pas voir l'avenir.



Photos Henri Le Brusq



Ce serait trop simple, ce ne serait pas juste. Douarnenez s'est battu pour rester artisanal tant qu'il l'a pu.

Lorsqu'il a voulu, jouer la carte du chalutage de l'industrialisation, il s'est battu aussi pour cela mais, outre son retard à rattraper dans cette activité, il avait, comme tous les autres ports à supporter l'impéritie du gouvernement qui malgré des déclarations ronflantes sur l'avenir maritime de la France, pratique une politique d'abandon national dans ce domaine.

« Dans l'amertume et, peut-être bientôt, dans la colère, le monde maritime attend la volonté politique qui sauvera demain les pêches françaises. »

Ces paroles ont été prononcées par un député, lors de la discussion du projet de budget de la pêche, à l'Assemblée Nationale, le 18 novembre 1974.

Trois mois après cette déclaration, le 18 février 1975, la mévente du poisson entraînant, en chaîne, des grèves qui touchaient l'ensemble des grands ports de pêche. Une des raisons de ces grèves était la pression exercée sur les prix au débarquement par les importations.

LES IMPORTATIONS

Comme tous les secteurs d'économie, la pêche française a fait l'objet d'études et le 6^e Plan prévoyait une production de 490 000 tonnes pour l'année 1975.

Pour 1973, la production des pêches a été de 415 300 tonnes. Cela représente 5 p. cent d'augmentation sur 1972, mais il faudrait une augmentation en volume de 18 p. cent, cette année pour que l'objectif du 6^e Plan soit respecté. Qui peut raisonnablement croire que ces prévisions seront atteintes ?

Si même, le Plan avait été respecté, il n'en serait pas moins demeuré un déficit à l'égard de la consommation nationale qui, pour 1973 atteignait 599 000 tonnes.

Des chiffres cités lors du débat à l'Assemblée Nationale, le recours aux importations pour couvrir nos besoins atteignait, toujours pour 1973 :

1 milliard 358 millions de francs

Un tel retard, dans l'exécution du Plan, devant la situation critique de la pêche nationale, devant les conséquences qui s'ensuivent pour l'ensemble de l'interprofession, aurait du nécessiter une attention particulière de l'Etat, afin d'essayer de porter remède à une situation qui critique aujourd'hui peut, demain devenir dramatique.

Nous vous donnons, ci-contre, les conclusions du rapporteur spécial des Finances, lors de la discussion du projet de budget pêche, le 18 novembre 1974.

« Telles sont, chers collègues, les principales dispositions de ce projet de budget qui enregistre MALHEUREUSEMENT ENCORE, une diminution par rapport au budget de l'Etat, passant de 0,8 p. cent en 1974 à 0,75 p. cent en 1975. »

R. BODERE,
Conseiller municipal.



Entreprise Générale
de Travaux Publics et Carrières
REVÊTEMENTS ROUTIERS
s.a. C. LEROUX & Cie
29 5 - BOURG DE LANDUDEC
Tél. : 91-50-25
CARRIÈRES de GOURLIZON
Tél. : 94-38-88

Henry MEVEL
OPTICIEN SPECIALISTE
30, rue Duguay Trouin
DOUARNENEZ
Tél : 92-05-95



LUNETTES
JUMELLES
SOLAIRES

OPTIQUES DE CONTACT

Pour vos
LISTES DE MARIAGES
CADEAUX - PORCELAINE
PLATS - COUVERTS «UGINOX»

Coutellerie
GRIFFON

4, rue Duguay-Trouin
DOUARNENEZ

Tél : 92.18.17

un magasin pas comme les autres

PRY STOP
dépot vente textile

Une collection sans cesse renouvelée

confection femme & enfants
littérature couvertures
linge de maison

22 r. Louis-Pasteur DOUARNENEZ
tel. 92-35-77 29100

l'avenir du commerce douarneniste

Quel sera cet avenir ?

Malgré le pessimisme de certains, notre espoir demeure solide. L'expansion du secteur industriel, la diversification qui constitue un objectif essentiel, doivent susciter l'élargissement et l'épanouissement des activités existantes et la création d'activités nouvelles. Les usines implantées sur la zone industrielle de LANNUGAT, lorsqu'elles tourneront à plein régime, auront une heureuse influence sur l'activité locale en général et le commerce aussi y gagnera.

L'industrialisation de DOUARNENEZ et de la région constitue l'élément principal de toute notre économie. DOUARNENEZ se doit de compléter sa gamme d'usines, grandes et petites, pour garantir sa stabilité et les fondements de son économie. La Municipalité a engagé un pari sur l'avenir; celui-ci s'appuie sur des atouts sérieux : situation sur une baie incomparable et sûre accessible par tous temps aux plus grands navires, un arrière-pays pas encore trop détruit par des promoteurs avides, une main-d'œuvre abondante et dont la qualité est reconnue qui préfère trouver à travailler sur place plutôt que de s'expatrier. Il faudra bien qu'un jour les grandes possibilités offertes par notre région soient reconnues en haut lieu.

Le déficit chronique d'emplois, à l'origine du mouvement migratoire qui, depuis des décades, fait perdre à notre Ville une part appréciable de sa substance active, est la cause principale du faible rendement des revenus locaux. Il faut donc renverser la vapeur et arriver à un accroissement de la population qui entraînera, avec l'accroissement des besoins, celui des ressources.

Sous l'influence de meilleures conditions économiques, le commerce local trouvera les moyens d'adapter ses structures aux conditions nouvelles. L'ensemble de notre appareil commercial est très largement suffisant pour toute la région, même en période estivale.

A notre grande satisfaction, nous voyons, depuis quelque temps, la modernisation de nombreux magasins, car les commerçants n'ignorent nullement qu'il leur faut se moderniser pour continuer à jouer leur rôle et donner une dimension nouvelle à leur activité et retenir ainsi une clientèle qui autrement se laisserait de plus en plus attirer par les grands pôles d'attraction des villes voisines qui ont pu faire - et font encore - illusion.

En accord avec les commerçants du quartier, la transformation et la rénovation des halles devraient être bénéfiques pour tout le centre-ville et notre cité dispose enfin d'un centre commercial digne de ce nom.



Le bureau du groupement d'expansion commerciale (photo Le Brusq)

Pour les parkings, des projets sont à l'étude. Nul n'ignore l'urgence de leur réalisation, mais ce n'est pas un petit problème.

Quelles que soient les solutions retenues, elles amélioreront la situation. La voiture malgré toutes les crises de l'énergie, joue chaque jour un rôle grandissant dans notre vie et il faut nous y adapter.

La création de nouveaux parkings permettra, nous l'espérons, la réservation de rues piétonnes, bénéfiques pour l'ensemble du commerce.

En ce qui concerne le tourisme, le commerce sera le premier bénéficiaire de son expansion. Il s'agit d'une industrie que nous ne pouvons pas ignorer. Il faut simplement que son développement ne soit pas anarchique, pour conserver à notre région ce qui fait son charme et nous vaut, chaque année, toujours plus de visiteurs qui s'en vont enchantés et nous reviennent régulièrement toujours plus nombreux.

Nous n'oublions pas, bien sûr, le tourisme social, qu'il nous faut développer.

Le tourisme, contrairement à ce que pensent certains, doit permettre la création d'emplois, surtout si l'on s'oriente vers un élargissement de la période des vacances, comme le permettent les conditions climatiques de notre région, si privilégiée à cet égard.

Il nous faut, bien sûr, améliorer les conditions d'accueil et les compléter, tant pour la partie hôtelière que pour les locations en meublés et les campings. A cet égard, nous pouvons faire confiance aux responsables qui ont déjà démontré leurs

facultés à s'adapter au goût du jour. En ce qui concerne le camping, notamment, nous sommes heureux de constater le gros effort effectué ces derniers temps.

Tout doit donc être mis en œuvre pour un développement rationnel du secteur touristique, pour que l'attraction de notre région s'étende sur le plan national et international. La Municipalité, de son côté, se doit de poursuivre ses efforts pour l'amélioration des équipements collectifs et pour les compléter, pour une politique de logement toujours plus poussée, en relation notamment avec la rénovation du centre-ville tout en lui conservant son cachet.

En conclusion et pour résumer, nous dirons que le commerce douarneniste sera ce que nous le ferons. A la période de stagnation constatée ces temps derniers il n'y a que deux alternatives : ou bien cette stagnation persistera et le commerce périlitera, ou bien DOUARNENEZ se développera et le commerce connaîtra une ère de prospérité. Nous optons, avec grand espoir, pour cette dernière hypothèse, car DOUARNENEZ et la région ne veulent et ne doivent pas mourir.

Maurice LAMOTHE, président du groupement d'expansion commerciale.

S.B.E.E. CALLOC'H ET CIE

Kéradennec

QUIMPER

Tél : 95.09.65

Réseaux d'électrification - aériens - souterrains - Eclairage Public - Postes de transformation
- Installations électriques industrielles et agricoles - Chauffage électrique intégré.

MIROITERIE - DROGUERIE EN GROS fabrique d'ENSEIGNES

Albert CAUDAL

Glaces blanches et argentées
Sécurité
Installation
Verres à vitres et verres spéciaux
Isolation - Vitrages isolants

B.P. 164 -- Tél. : 94.36.75

LE VERZIC

29140 PLONÉIS-QUIMPER

CONSTRUCTIONS
TÉLÉPHONIQUES

HENRI DEPAEPE



ZONE INDUSTRIELLE DE LANNUGAT

29 S - DOUARNENEZ

Tél. : 92-13-94

FABRICATIONS
VENTES

INSTALLATIONS
DE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE

SIÈGE SOCIAL :

48, avenue Félix-Faure — PARIS-XV^e
Tél. : 828-87-99 et 39-84 — Télex 27172 Paris



tourisme-loisirs

Les lignes qui vont suivre n'ont certainement pas la prétention de vouloir démontrer à tout prix la vocation touristique de Douarnenez.

Elles contribueront par contre, je l'espère, à défaire un mythe qui prétend que le tourisme n'est pas un facteur d'évolution et qu'il est défavorable à l'essor de la région.

Certes, ce que nous appelons aujourd'hui le tourisme — c'est à dire les voyages d'agrément — a existé de tous temps. Mais ces voyages étaient réservés à une minorité de gens aisés. Ce n'est que tout récemment que des couches très larges de population ont pu y avoir accès.

Il n'est donc pas très surprenant que notre région située loin des centres industriels à population dense désireuse de s'évader vers la mer, ne soit pas encore une vraie région touristique.

L'effort indispensable qui doit être fait dans le Sud-Finistère en matière d'équipement routier, je n'ose pas dire autoroutier, devrait enfin lui donner sa véritable place dans un maillage routier qui au lieu de l'éviter lui assurerait les conditions indispensables à un développement harmonieux.

La progression du tourisme est une réalité que personne ne peut nier, c'est aussi une chance pour notre région et il ne peut être question de négliger cette conjoncture favorable.

Notre action doit être réaliste, il va falloir précéder les événements et non les subir. Prévoir l'évolution sera donc indispensable: la capacité d'accueil devra faire face aux variations de la demande. Douarnenez dispose d'un potentiel immobilier important tant en résidences secondaires qu'en logements anciens pouvant après rénovation être utilisés en période estivale ou pour les week-ends, si l'on se donne la peine d'envisager la location à la semaine, ou simplement la chambre d'hôte, en fait utiliser au maximum la capacité d'accueil « commerciale » actuellement négligée en dehors de la période juillet-août.

Il est vraisemblable que le nombre de touristes de week-end va s'accroître fortement et que la demande d'hébergement de ce genre est la formule nouvelle à exploiter.

Notre région réserve encore au citoyen désireux de repos, de détente et de dépassement, le besoin subtil de découvrir d'innombrables criques propices à l'isolement et des coins d'une exceptionnelle beauté. Ce citoyen avisé de nature recherche toujours la mer au pouvoir fascinant.

D'autre part le touriste qui cherche les vestiges du passé, les lieux chargés de souvenirs, les églises, les chapelles, peut trouver des ressources nombreuses dans un rayon proche.

La politique d'étalement des vacances, les déplacements de fin de semaine, la diminution du temps de travail, sont autant de facteurs qui permettent l'espoir de développer le tourisme de « week-ends ». Notre région peut devenir le lieu de rendez-vous « au bord de l'eau », elle peut solliciter le déplacement du visiteur par le contraste qu'elle offre entre la région intérieure et la mer.

Architecture, fêtes, calme et découvertes, sports nautiques, navigation de plaisance, haltes gastronomiques, voilà bien des pôles d'attraction susceptibles de transformer la vie économique, sociale et culturelle de ce pays à la jonction de la Manche et de l'Atlantique.

D'autres que moi souligneront dans ce Bulletin les patients efforts et montreront les équipements réalisés pour attirer, faire connaître et retenir le visiteur qui vient à Douarnenez. Le visage de la ville se transforme jour après jour pour notre plaisir et la qualité de notre vie. Rénovation du patrimoine immobilier, modernisation des halles, poursuite de l'aménagement du port de plaisance, développement des espaces verts, des courts de tennis, promenades en mer, circulation améliorée par l'ouverture de voies nouvelles, tous ces atouts parmi beaucoup d'autres font de Douarnenez une ville où la vie est agréable.

Ajoutons à cela sa situation au cœur d'une région aux possibilités touristiques extrêmement variées où l'accueil est sympathique et où la réputation de la gastronomie n'est pas surfaite, nous retrouverons là les principales qualités recherchées par nos visiteurs. Conscient de cet immense capital touristique d'avenir, encore insuffisamment exploité, l'Office du Tourisme dont les buts sont de coordonner les efforts et les moy-



Photo Henri Le Brusq

ens, s'efforce de faire connaître la région par une action publicitaire intense, de procéder à l'accueil et d'en intensifier la qualité, d'organiser les déplacements tant individuels qu'en groupe. C'est dans cette direction que l'Office du Tourisme a travaillé depuis toujours, le résultat est singulièrement positif. Bien sur on peut encore faire mieux et nous nous efforcerons de le faire, mais il est certain que les mouvements touristiques mesurables ont très considérablement augmenté ces dernières années et depuis que l'Office du Tourisme existe ses activités n'ont fait que se développer. Nous avons établi et suivi une politique qui a connu une nouvelle phase en 1974. Elle a pour base une active coopération avec le Groupement Commercial, les Comités, les Associations et la Municipalité. C'est ainsi que nous constatons que de nombreuses activités économiques tirent profit du tourisme et que nous le considérons comme une branche essentielle de la production de notre ville, voire comme une industrie créatrice d'emplois.

C'est dans cet état d'esprit que notre Comité travaille à obtenir des résultats notables, même en ayant des moyens réduits et notre règle est d'obtenir un maximum de rentabilité en faisant fructifier chaque centime du capital engagé, répondant ainsi à un seul souci : promouvoir une Marque de Qualité, la nôtre, la vôtre, une seule : celle de DOUARNENEZ.

Je ne voudrais pas terminer ce propos sans remercier tous ceux qui avec foi, courage et réalisme continuent cette tâche difficile mais combien exaltante : faire connaître et aimer notre ville.

Hervé LE MOAN
Président du S.I. - O.T.

AGENCE
de la VILLE-D'YS

Alain LE STER



LOCATIONS
SAISONNIÈRES

gestion de biens
toutes transactions



56, rue Duguay-Trouin
Téléphone : 92.13.90

LA MODE ENFANTINE de 0 à 12 ans Tout pour le CONFORT de MAMAN et BÉBÉ à « L'ENFANT DO » R. J. JAURÉS	LOCATION DE VELOS VENTES — REPARATIONS Bateaux — Articles gonflables — Plage LE COSSEC 6 R. J. BART, T. 92.06.03
---	---

amicale des plaisanciers douarnenistes

Votre rêve s'est enfin réalisé. Vous pouvez acheter ou faire construire ce bateau qui sera enfin votre propriété au prix de calculs savants; d'économies réalisées le plus souvent dans le plus grand secret.

Choix du nom, immatriculation, quel problème! Mais quelle joie, quelle satisfaction aussi que celle de pouvoir enfin quitter le PLANCHER DES VACHES! Et vous vous apercevrez alors que le rêve n'était pas uniquement votre. D'autres, également, sont là. Au passage on leur adresse un amical salut ainsi qu'aux professionnels qui croisent à longueur d'année. Rapidement on s'est rendu compte de leur vie périlleuse; de leurs joies mais aussi de leurs craintes de la nécessité du respect de certaines normes de sécurité qui semblaient auparavant discutées et ridicules. Chacun a reconnu l'utilité des fusées, des brassières.

Si vous avez déjà une bonne expérience nautique, vous connaissez les joies et les risques de la navigation en mer. Si, au contraire, vos connaissances se limitent à la pêche côtière, soyez conscients qu'il existe des règlements qu'il faut absolument connaître avant de vous éloigner tant soi peu des côtes. Votre vie, celle de vos passagers peut en dépendre; car en mer, connaissances et expérience sont le meilleur garant de la sécurité.

Et voilà qu'un beau jour sur le vieux port on a parlé de cette passion commune;

de cette obéissance aux mêmes règlements; de la capture du voisin; de ses ennemis; de ses inquiétudes... De là est née l'idée d'une Association de Pêcheurs Plaisanciers qui se sont regroupés pour fonder une Amicale avec ses statuts définissant les droits de chacun; mais aussi ses devoirs. Son but : ETUDIER LES PROBLEMES DE CEUX QU'ATTIRE LA PROMENADE OU LA PECHE EN MER. RESSERRER LES RELATIONS ET LES LIENS DE CONFRATERNITE ENTRE TOUS LES PLAISANCIERS; DE LES REPRESENTER ET DE DEFENDRE LES INTERETS DE SES MEMBRES PRES DES POUVOIRS PUBLICS; D'ASSURER LA PROTECTION DE LA FLORE ET DE LA FAUNE MARINE CONTRE LA POLLUTION.

Peu nombreux lors de la création de cette amicale (une quarantaine d'adhérents), les plaisanciers sont venus, depuis, grossir les rangs. Chaque nouveau membre est une personne avertie des dangers de la mer. Éviter les accidents malheureusement plus nombreux chaque année, n'est-ce pas un rôle appréciable? Il y a peut-être là matière à réflexion. Alors! Plaisanciers, l'Amicale est à votre disposition. Il vous sera fourni la liste complète du matériel devant se trouver à bord de votre bateau, et tous les renseignements concernant la plaisance.

Le siège social se trouve chez Mme THOMAS, Café de la Ville d'Ys, quai du



Mise à l'eau d'un plaisancier (photo Henri Le Brusq)

Petit Port à DOUARNENEZ et vous pourrez, en toute circonstance vous adresser à son président M. Pierre Le Meil, 28 rue Jean-Jaurès, DOUARNENEZ.

Et pour conclure, n'oubliez pas comme disent les anciens que «les navires sont toujours bons quand sur la dunette et le pont les hommes le sont».

PIERRE LE MEIL
Président.

Douarnenez.....mouez ar mor

DOUARNENEZ, comme toutes les villes qui bougent et qui vivent, a eu ses fêtes. Fêtes des Moutettes nées en 1908, Fêtes de l'Iroise, autant de manifestations ou les habitants de cette cité, jeunes et vieux marquaient leur joie dans des manifestations collectives et joyeuses.

Depuis deux ans, «MOUEZ AR MOR» continue la tradition et marque ainsi l'évolution de la vie autour de nous, de la vie à DOUARNENEZ.

Avec les temps qui changent, l'invasion des moyens d'information: télé, radio, etc... Il fallait que les Fêtes de DOUARNENEZ soient autre chose.

Comme toute fête populaire, MOUEZ AR MOR se veut une fête où tout le monde participe, une fête qui fait partie de la vie, une fête portée et organisée par des gens de la Ville, une fête pour se détendre, une fête pour apprendre, une fête qui se veut être une célébration collective et non un spectacle.

Cette année «MOUEZ AR MOR» animera la Ville pendant une semaine, la deuxième semaine de juillet, période qui voit vivre ensemble les gens de DOUARNENEZ, ceux qui ont dû quitter momentanément la région pour chercher du travail et qui reviennent dans leur famille, les estivants qui souhaitent se replonger dans une atmosphère saine et naturelle.

Cette année encore la fête de MOUEZ AR MOR se fera proche des gens et tous les soirs les différentes manifestations sportives ou artistiques se dérouleront dans les différents quartiers de la ville, permettant ainsi à la fois de se rapprocher des gens et aussi, au maximum de personnes d'y participer. «MOUEZ AR MOR» se veut aussi une fête qui permette aux douarnenistes de s'exprimer, de chanter, de danser, de vivre de cette culture bretonne dont ils sont pétris. «MOUEZ AR MOR» se veut aussi une fête où chacun puisse réfléchir et se définir dans un monde qui va de plus en plus vite, dans un monde où les relations humaines sont massacrées, dans un monde où l'individu est tenté de se replier sur lui-même et de perdre tout ce qui fait son être, son originalité.

La fête veut nous permettre de vivre autrement. Pendant huit jours «MOUEZ AR MOR» c'est la joie. Pendant huit jours, musique, chant, poésie, danse, donnent à la Ville un air de fête.

MOUEZ AR MOR 1975

Les fêtes de MOUEZ AR MOR s'ouvriront le mardi 15 juillet. Tous les jours, projection de film en super huit, conférence débat sur les problèmes de la Région.

La première soirée conduira les douarnenistes à la salle omnisports où se produira le Kilher ballet de Nantes sur des musiques de STIVELL, des SKLOFERIEN. Ce groupe de danseurs et danseuses fera réver sur ses magnifiques mélodies. Une soirée



photo Le Brusq

artistique qui sera un bon départ pour ces fêtes.

Le mercredi, la traditionnelle soirée-cabaret aura lieu place du Sémaphore. Elle sera animée cette année par le groupe irlandais «Booby-Bands». Ce groupe composé des meilleurs chanteurs et musiciens de Folk irlandais comprend notamment un ancien membre des Planxty.

Le jeudi, place Paul Stéphan à Ploaré, se déroulera la kermesse populaire bretonne. Dans une ambiance de musique bretonne et celtique, se dérouleront les concours de lutte bretonne ainsi que les jeux traditionnels de notre région, un Fest-Noz avec chanteurs et sonneurs par couple, biniou, bombarde.

Le vendredi, réservé traditionnellement à la «soirée poésie» verra donc à Pouldavid, en l'Eglise St Jacques, une veillée au cours de laquelle poèmes et projections de diapositives évoqueront les aspects de la Bretagne. En même temps et tard dans la soirée un bal breton et une fête populaire se dérouleront sur la zone industrielle.

Le samedi sera «la journée de la Cornemuse». Cette manifestation aura lieu dans l'enclos de la chapelle St Jean à Tréboul. Dans l'après-midi, concours de cornemuse, concours de sonneurs et en soirée grand fest-noz avec les meilleures formations de la région.

Le dimanche sera l'apothéose de cette semaine. A partir de 10 heures, animation dans les quartiers avec les groupes qui participeront l'après-midi à la fête des Ploarnachs.

A partir de 14 heures, défilé des bagads et cercles vers les Ploarnach et grand spectacle de danse et musique bretonnes. Les meilleurs cercles et bagads de Bretagne seront présents et dans ce théâtre naturel, face à la mer, ces danses de tous les coins de notre région traduiront l'esprit de la fête.

A 18 heures tous ces groupes et la foule des Ploarnach descendront vers le centre ville où, à partir de 19 heures se déroulera le Koan Vraz (le grand souper). Cette soirée, ce grand repas en plein air sera l'occasion pour les douarnenistes et ceux qui vivent à DOUARNENEZ à cette époque, de changer leurs habitudes. La fête sera gratuite. Pendant le repas, les meilleurs artistes régionaux se produiront.

Et à partir de 21 heures, une grande soirée populaire bretonne se déroulera avec les «DIAOULED AR MENEZ» et leur répertoire de danses de montagne, Serge KERVAL.

La soirée se terminera par un grand Fest-Noz dans la meilleure tradition des vrais Fest-Noz, avec la participation des «DIAOULED AR MENEZ», du bagad de DOUARNENEZ, des sonneurs en couple et des chanteurs Kan a Diakan.

Voula ce que sera «MOUEZ AR MOR 75». Un grand moment dans la vie de notre Ville. Une fête pour tous et avec la participation de tous. La fête de la joie et aussi de l'espoir dans une région qui veut vivre.

J. PEZUAT
Adjoint au Maire
Président de MOUEZ AR MOR

La Compagnie Générale des Eaux

apporte son concours aux collectivités dans les domaines de :

- la gestion des services d'eau et d'assainissement
- la production et la distribution de l'eau potable
- l'épuration des eaux usées
- la destruction des ordures ménagères
- le chauffage urbain.

Région Ouest : 11, rue Kléber - RENNES - Tél. 30.42.32

le centre nautique de Tréboul

Situé à l'extrémité de la Bretagne, au fond de l'admirable Baie de DOUARNENEZ, plan d'eau parfaitement protégé, le CENTRE NAUTIQUE de TREBOUL est installé face à l'île TRISTAN, dans des locaux neufs et confortables.

Le Centre bénéficie de conditions climatiques très favorables, au coeur d'une région très riche sur le plan de l'architecture, de l'archéologie et du milieu naturel et humain.

ACCUEIL - VIE COLLECTIVE

Le Centre peut accueillir une centaine de stagiaires logés en chambres de 6 ou 10 lits.

Les stages sont mixtes.

La vie collective implique certaines servitudes et quelques travaux que tous assument avec bonne humeur. Chacun apporte sa note de dynamisme au fonctionnement et à l'ambiance du foyer.

PROGRAMME

Le Centre est homologué par la Fédération française de voile agréé par la direction de la Jeunesse et des Sports, et affilié à l'U.D.N.F.

L'enseignement est assuré par des moniteurs qualifiés, titulaires du C.A.E.V.

La flotte du Centre se compose de 80 voiliers (optimists, pichits, vauriens, pursans, 4.20, 4.45, 4.70, caravelles, corsaires), et 10 bateaux de sécurité.

- O. stage d'initiation sur optimist par demi-journées.
- P. perfectionnement sur optimist par demi-journées.
- T. stage sur pichit ou scrawig, à plein temps - initiation à la voile sportive - perfectionnement technique.

STAGES pour les jeunes

- M. stage et découverte de la voile à mi-temps, sur vauriens, caravelles et pursans.
- I. apprentissage de la manœuvre d'un dériveur léger - godille - matelotage - entretien - sécurité - sur caravelles, vauriens et pursans.
- D. perfectionnement technique en dériveur type 4.20 - apprentissage du spinaker et du trapèze.
- S. pratique intensive de la voile sportive et initiation à la compétition sur 4.45 ou 4.70.

Le Centre est une école de mer et ne se limite pas à la pratique de la voile.

Au cours de tous les stages, des pique-niques et sorties de la journée en baie, vers des sites pittoresques sont organisés.

Les stagiaires peuvent aussi découvrir et pratiquer la pêche et d'autres activités liées au milieu marin.

PRIX

Le prix du stage comprend : l'instruction, le prêt du matériel, l'assurance et la cotisation, en externat.

+ le repas de midi en demi-pension, + l'hébergement complet en internat.

CONDITIONS

- savoir nager : 50 mètres (+ de 12 ans) - 15 mètres avec brassière (- 12 ans)
- être en bonne santé et être apte à la pratique des sports nautiques (certificat médical récent)
- autorisation des parents pour les mineurs.

INSCRIPTION

- 1 - envoyer le bulletin d'inscription rempli (en majuscules).
- 2 - joindre une photo.
- 3 - une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.
- 4 - 150 francs d'arrhes par chèque postal 3 volets, chèque bancaire, ou mandat-lettre à l'ordre de C.N.D.T. - U.D.N.F. (50 francs pour les stages O, P et T).

Adresser le tout à CENTRE NAUTIQUE DEPARTEMENTAL de TREBOUL - U.D.N.F. B.P. 7 - 29100 TREBOUL.

N.B. - Les inscriptions pour les stages M se font sur place uniquement.

Dans la semaine suivante, vous recevrez un bon de stage et tous les renseignements concernant l'assurance, le versement du solde, l'heure et le lieu de rendez-vous, les moyens d'accès, le matériel à emporter. S'il n'est pas possible de vous inscrire à une date vous convenant, nous vous renverrons votre règlement.

STAGES DE FORMATION DE MONITEURS

N° de stage	DATES
B.E. 1 ^{er} 8	14-27 juin
C.A.E.V. 8	16-28 juin
C.A.E.V. 10	30 juin, 12 juillet
C.A.E.V. 13	21 juillet, 2 août
C.A.E.V. 19	1 ^{er} -13 septembre
B.E. 1 ^{er} 21	13-26 septembre
C.A.E.V. Noël	Vacances de Noël

C. A. E. V.

Les stages C.A.E.V. sont destinés aux personnes âgées de plus de 18 ans ayant des qualités pédagogiques et de solides connaissances techniques, qui désirent encadrer dans les écoles de voile à titre bénévole.

Les candidats issus des Centres U.D.N.F. pouvant bénéficier de conditions particulières, doivent s'inscrire par l'intermédiaire de leur centre d'origine.

Autres candidats : inscriptions directes à TREBOUL.

BREVET D'ETAT

Les candidats aux stages préparatoires aux épreuves spécifiques « voile » du nouveau Brevet d'Etat d'éducateur sportif (premier degré), doivent demander un dossier et les renseignements détaillés à TREBOUL.

Le Centre Départemental peut organiser à la demande d'écoles, Groupes ou Collectivités, des stages spécialisés répondant à un besoin précis : « formation (construction bois et polyester, météo, permis moteur, formation d'animateurs, étude du milieu marin, etc.).

CROISIERES

Le Groupe de croisière de l'U.D.N.F. basé à TREBOUL, organise des croisières côtières de deux semaines sur mouquetaine en BRETAGNE, et des croisières semi-hauturières sur armagnac (MANCHE et ATLANTIQUE).

Une escadre de 3 mouquetaines-clubs basée à PLYMOUTH, en Cornouaille Anglaise.

Demandez la documentation particulière.

REMBOURSEMENT

Les délégués tarifés coûtent cher à l'Association, et finalement nuisent à tous. Le prix du stage diminué des arrhes sera remboursé en cas d'annulation, dix jours au moins avant le début du stage.

En cas de séjour interrompu, seuls seront remboursés les frais de nourriture.

VOYAGE ORGANISE

Du 29 JUIN au 31 AOÛT, un voyage collectif à prix réduit sera organisé.

Si vous voulez en bénéficier, précisez le sur votre bulletin d'inscription.

ACCES

Par S.N.C.F. jusqu'à QUIMPER - Car de QUIMPER à TREBOUL - Douarnenez.

ADRESSE

C.N.D.T. B.P. 7 - 29100 Douarnenez. Tél. (98) 92.08.66.

société des régates

PROGRAMME 1975

- Samedi 28, dimanche 29 juin. — Régates toutes séries - Ouverture de la saison S.R.D. avec Optimists.
- Samedi 5, dimanche 6 juillet. — Régates toutes séries.
- Dimanche 13 juillet. — Régates toutes séries.
- Dimanche 13, lundi 14 juillet. — Challenge Ct Friant pour Dragons.
- Lundi 14 juillet. — Challenge François Bonizec pour Optimists.
- Dimanche 20 juillet. — Régates toutes séries.
- Dimanche 27, lundi 28, mardi 29, mercredi 30, jeudi 31 juillet, vendredi 1^{er}, samedi 2 août. — Championnat International de France des Dragons.
- Dimanche 3 août. — Régates toutes séries sans Dragons.
- Dimanche 10 août. — Régates toutes séries - Voile et Folklore avec Optimists.
- Vendredi 15, samedi 16, dimanche 17 août. — Coupes Korrigan des Dragons - Championnat de Ligue des Dragons.
- Dimanche 24. — Régates toutes séries.
- Samedi 30, dimanche 31 août. — Championnat de Ligue des Fireball.
- Dimanche 7 septembre. — Régates toutes séries avec Optimists.



LA RENOMMÉE PAR LA QUALITÉ

BOUCHERIE MODERNE
ROTISSERIE — CHARCUTERIE
H. HASCOET

23, rue Voltaire — DOUARNENEZ

Viandes de 1^{re} qualité. Spécialités de Pré-Salé

Tél : 92.01.69



Le Rosmeur

De juin à septembre, la vedette « Rosmeur » est à la disposition de ceux qui désirent profiter au maximum de toutes les joies offertes par la magnifique baie de Douarnenez.

Vu de la côte, le paysage est déjà une merveille mais de la mer, le spectacle est inoubliable. Un séjour à Douarnenez n'est pas complet sans une promenade en mer. Le « Rosmeur », en toute sécurité, vous offre la possibilité d'une courte « croisière » très confortable.

Au petit matin, la partie de pêche en mer, pilotée par des marins confirmés, reste le sommet des activités des vacances.

La cale d'embarquement est située dans le vieux port de Rosmeur qui a donné son nom à la vedette, à l'angle extérieur de la criée.

Le « Rosmeur » est également à la disposition du club de plongée sous-marine (D.A.C.) pour ses sorties sportives et des associations, scolaires en groupe, colonies de vacances à des tarifs très préférentiels.

Cette vedette a été mise en service par le Comité animation - loisirs et sports sous l'égide de l'Office de tourisme où le meilleur accueil vous est réservé pour tous renseignements complémentaires.





Une maison des jeunes et de la culture digne des habitants de

Douarnenez

Depuis 7 ans les adhérents de la M.J.C. sont accueillis dans les locaux de la rue Louis Pasteur et leur nombre est passé de 187 en 1967 à 503 en 1973 pour atteindre probablement 600 fin 1974. L'inadaptation et la vétusté de ces locaux obligent les permanents de la Maison à refuser la création d'activités de loisir et culturelles nouvelles, telles que la présentation de concerts, de pièces de théâtre, leur manque de chauffage interdit les loisirs sédentaires tels que le bridge, le billard, l'audition de disques, la lecture; leur implantation est aussi un handicap, car la distance entre eux et le centre ville ne leur permet pas d'assurer leur vocation de foyer populaire.

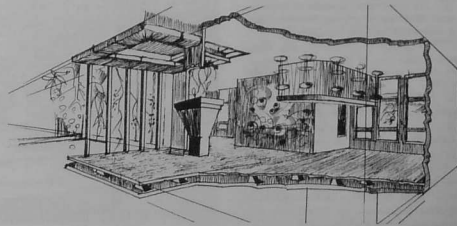
LA SOLUTION EST EN COURS, DE NOUVEAUX BATIMENTS POUR 1975.

1973 : une commission interne a défini le programme de construction.
1973-1974 : une commission extra-municipale est créée, comprenant les représentants de la municipalité, l'architecte et les usagers. Son but : mettre en place, dans l'enveloppe budgétaire, un équipement qui puisse assurer un service maximum sans exiger de la collectivité locale une participation financière plus importante que celle qu'elle a le devoir d'assurer à son action socio-culturelle.

Cette concertation eut un résultat positif : elle permit une bonne définition globale pour un ensemble socio-culturel moyen, un beau bâtiment mais sans démonstration de luxe superflu; sa salle de spectacle, de réunion, de concert aura une capacité adaptée aux besoins (250 places). Ce ne sera pas une construction de « prestiges » mais un outil robuste, de bonne « trempe », de fabrication sérieuse, la commission y veillera.

UNE IMPLANTATION JUDICIEUSE

L'architecture de la maison est conçue pour la jouissance parfaite du cadre naturel de son implantation, les larges baies ouvertes sur le port Rhu, le port de Treboul et le jar-



(aucune attache organique avec des groupements politiques, philosophiques ni à but lucratif). Les gestionnaires continueront de garantir dans de meilleures conditions, selon leurs nouveaux moyens, et en fonction de la demande, un soutien technique extérieur d'animation et un support matériel à toutes les volontés coalisées pour une action de loisir et de développement socio-culturel.

UNE MAISON INTELLIGENTE, UN INVESTISSEMENT RAISONNABLE

Le bâtiment, défini en collaboration par les élus locaux et les usagers, se distinguera d'autres réalisations de prestige par son caractère sage et fonctionnel, sa juste adaptation aux besoins actuels et à venir de la population Douarneniste, sans abandon des qualités esthétiques nécessaires pour que chacun s'y trouve à l'aise et y décèle les signes du respect qui lui est dû.

Pour la commission
« Kastell Koz et Kastell Nevez »
de la M.J.C.

Bernard SEVERAC
Professeur au lycée.

din public voisin, offriront un spectacle permanent, depuis un cadre intérieur séduisant. Sa situation à proximité du futur pont-écluse qui reliera la place de l'Enfer au Treiz lui donnera une position centrale dans l'agglomération de Douarnenez.

LA GESTION DE LA «MAISON»

La gestion sera confiée à l'association des Maisons des Jeunes et de la Culture qui statutairement est au service de la population. Son conseil d'Administration et ses permanents en feront un instrument d'action socio-culturelle efficace en y développant en priorité ses activités propres et en assurant une série de services aux autres associations dont les statuts sont compatibles avec ceux de l'association des M.J.C.



AGENCEMENT DE CUISINES ET DE MAGASINS EN STYLE ET FORMICA

JEAN AUTRET

MENUISERIE CHARPENTE

PRÉT - CRÉDIT C.E.T.E.L.E.M.

Tél. : 92-09-61
POULDAVID

Atelier : Zone Industrielle
DOUARNENEZ

l'action en faveur des personnes âgées

La situation des personnes âgées dans DOUARNENEZ a été, pour la Municipalité une préoccupation constante depuis le début de son mandat. Ville moyenne, DOUARNENEZ compte parmi ses 21.000 habitants une importante population âgée. On peut dire, sans crainte de se tromper, que plus du quart de la population est constitué par des retraités. L'importance de cette population âgée provoquait la création de l'ASSOCIATION DOUARNENISTE D'AIDE aux Personnes âgées dont le but est de découvrir les besoins des personnes âgées et d'y répondre.

Cette Association, créée par des représentants de la Municipalité, des organisations existant sur la Ville (Syndicats, Associations Familiales, Caisses de retraites, etc...) et des personnes attachées à ce problème, a œuvré à la mise en place de plusieurs services et réalisations au bénéfice des personnes âgées.



Au foyer des personnes âgées (photo « Télégramme »)

SERVICE D'AIDES MENAGÈRES A DOMICILE

Le service d'Aides Ménagères à domicile emploie des femmes compétentes ayant suivi une formation spécialisée qui, sur demande, interviennent chez les personnes âgées pour permettre à celles-ci de vivre plus facilement ou de rester dans leur cadre de vie habituel, évitant ainsi dans certaines circonstances une hospitalisation prématurée.

Une aide ménagère à domicile intervient une heure par jour et peut : faire les courses, faire le ménage, la toilette des personnes âgées et les aider à vivre dans leur logement. Ces interventions d'aides ménagères sont prises en charge et reconnues par les Caisses de retraites.

L'Association a pour cela passé des conventions et des accords avec les caisses de retraite suivantes : CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE; Direction de l'Établissement National des Invalides de la Marine, Caisse Interprofessionnelle d'Allocations Vieillesse du Commerce et de l'Industrie; Caisse de la Mutualité Sociale Agricole; Direction de l'Action Sanitaire et Sociale; Caisse Nationale de Retraite des Ouvriers du Bâtiment et des Travaux Publics (C.N.R.O.).

Particulièrement apprécié par les usagers, ce service comprend actuellement 30 aides ménagères qui interviennent dans plus

de 100 cas par jour, totalisant pour l'année 1974 19.915 heures d'interventions. Tout le monde peut demander l'intervention d'une aide ménagère à domicile. La prise en charge de ses heures dépend des ressources des personnes âgées.

Pour des renseignements plus précis, se renseigner et faire toutes les demandes au Service d'Aides Ménagères à domicile à la Mairie de DOUARNENEZ.

PERMANENCES POUR LES PERSONNES AGÉES

L'A.D.A.P.A. tient deux fois par semaine, à la Mairie de DOUARNENEZ une permanence de renseignements où viennent nombreuses les personnes âgées. Par ailleurs la Ville a équipé des locaux où se tiennent les permanences de diverses Caisses de re-

traites et organismes sociaux :
A la Mairie de DOUARNENEZ : lundi après-midi : C.I.C.A.S. (retraites complémentaires).

Mardi matin : renseignements aux personnes âgées.
1^{er} et 3^o mercredi de chaque mois le matin : Caisse de Prévoyance Artisanale.

3^o jeudi de chaque mois le matin C.N.R.O.
Vendredi après-midi : renseignements aux personnes âgées.

Centre Médico-Scolaire : le lundi après-midi ; permanence de l'Assistante Sociale de la Mutualité Sociale Agricole.
Centre Social, rue Jean Barré : le samedi toute la journée ; permanence de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie.

Caisse de Sécurité Sociale (rue Corentin Pérennes) : 1^{er} et 3^o samedi de chaque mois permanence de l'Assistante Sociale.

CRÉPERIE "TI KOZH"

BRETONNE



Spécialités

Accueil sympathique

39, RUE DUGUAY-TROUIN

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Ville de DOUARNENEZ participe aux travaux du Centre d'Amélioration de l'habitat et celui-ci a passé des conventions avec de nombreuses caisses de retraite. Par son intermédiaire, il est possible d'obtenir en faveur des personnes âgées des travaux d'aménagement et d'entretien dans les logements. En 1974, 59 dossiers ont été constitués.

ALLOCATIONS DE LOGEMENT AUX PERSONNES AGÉES

Depuis la dernière réforme une allocation logement aux personnes âgées est versée par la Caisse d'Allocations Familiales sans aucune enquête sur les revenus des enfants.

Pour l'établissement des dossiers, s'adresser à la Caisse d'Allocations Familiales rue Jean Barré ou au Service Personnes âgées à la Mairie de DOUARNENEZ.

EXONÉRATION DE LA TAXE TÉLÉ - RADIO

Les personnes âgées de 65 ans ou de 60 ans, en cas d'invalidité reconnue au travail, peuvent être exemptées de la redevance radio.

Pour la taxe télé, peuvent être exemptés :

- 1 - Les personnes atteintes d'une incapacité au taux de 100 %
- 2 - Les personnes âgées de 65 ans, ou de 60 ans si elles sont inaptes au travail, vivant seules ou avec une personne pouvant elle-même être exonérée, et dont les ressources ne dépassent pas le plafond au-dessous duquel de droit au fond national de solidarité.

L'exonération n'est pas automatique. Il faut en faire la demande au Service Régional des Redevances 35046 RENNES Cédex.

FOYERS DE QUARTIERS

La Ville s'est penchée sur l'organisation des loisirs des personnes âgées. Elle a mis à la disposition de l'Association, pour y installer des foyers clubs, les bâtiments préfabriqués abritant les écoles maternelles de Pouldavid et Kermarron. Ces deux foyers fonctionnent régulièrement et sont fréquentés par de nombreux retraités qui viennent lire, jouer aux cartes, faire du crochet et toutes sortes de travaux manuels ou bien prendre le café et bavarder ensemble.

PROMENADES

Dans le cadre des loisirs, il convient de noter également les trois promenades organisées en 1974. Chacune comprenait le déplacement en car, le repas de midi, bal après le repas. Elles ont regroupé la 1^{ère} : 92 personnes; la 2^{ème} : 101 personnes et la 3^{ème} : 140 personnes.

REPAS A LA MAISON DE RETRAITE

A la suite d'un accord avec l'Association Douarneniste d'Aide aux Personnes âgées, la Maison de Retraite de DOUARNENEZ est ouverte aux personnes âgées qui

désirent simplement y prendre leurs repas de midi ou du soir. Des réductions à 7,00 F pour le midi et 6,00 F pour le soir peuvent être accordées suivant les ressources. De janvier à octobre 1974, 3.213 repas ont ainsi été délivrés.

LES FOYERS LOGEMENTS

Compte tenu du nombre élevé des personnes âgées sur le quartier de Tréboul, il a été décidé d'y faire construire par l'Office H.L.M. un foyer logement.

Celui-ci sera situé sur un terrain cédé par la Ville dans le Lotissement Communal du Carbond, comprenant 80 pavillons individuels et 72 logements H.L.M. ordinaires, qui, pour les rez-de-chaussée et les premiers niveaux seront réservés aux personnes âgées.

Au premier niveau de ce bâtiment, se trouveront le service de restauration et

un foyer club, ouverts sur l'ensemble de la cité ainsi qu'aux retraités du quartier de Tréboul.

Ce foyer logement, financé par l'Office H.L.M. sera géré par l'Association Douarneniste d'Aide aux personnes âgées.

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle mairie annexe de Tréboul, à proximité du port de plaisance, il est également prévu l'aménagement d'un foyer Club.

Voilà donc résumé le travail réalisé par l'Association Douarneniste d'aide aux personnes âgées qui a déjà, grâce à l'apport de tous, mis en place des services qui prennent de jour en jour, une importance plus grande.

Jean PEUZIAT
Adjoint au MAIRE



La maison de retraite Ti Plomarc'h (photo Le Brusq)



6 marques : GUERLAIN-LANCOME-ROCHAS-RITZ-St LAURENT-RUBINSTEIN.

DUMOULIN

MAROQUINERIE
CROCO - LEZARD
LE TANNEUR

PARFUMERIE
28, rue D. Trouin - DOUARNENEZ
Tél : 92-32-03
SALON ESTHÉTIQUE
ÉPILATION
BRONZAGE

VOYAGES
6, rue D. Trouin - DOUARNENEZ
Tél : 92-06-09



SOCIÉTÉ LAITIÈRE DE CORNOUAILLE



PRODUITS LAITIERS
GLACES - NOUÏF - PRODUITS SURGELÉS

Tél. : (98) 92-04-97 - Z.I. Pouldavid - 29171 DOUARNENEZ

Une réalisation attendue par les retraités et les personnes âgées

Dans le lotissement communal du Carbond, au fond du port de Tréboul, parmi les maisons individuelles qui vont se construire et à côté de 2 petits bâtiments H.L.M. va être bâti un foyer-logement.

Ce foyer-logement, comme son nom l'indique, est un immeuble qui comprend tout d'abord des logements F.1 bis, c'est à dire un logement composé d'une salle de séjour-chambre, un coin cuisine, une salle d'eau, un W.C. Ils permettent à un ménage ou à une personne seule d'y vivre dans ses propres meubles.

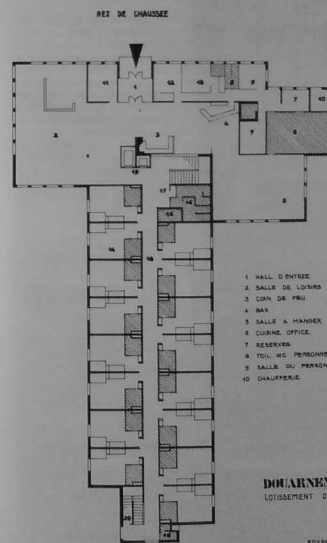
Le bâtiment comprend en plus tout un collectif qui est amené à rendre les plus grands services à ceux qui y travaillent. Un restaurant permet aux habitants de l'immeuble de prendre midi et soir des repas à des prix intéressants.

Des salles de foyer et de jeux permettent d'organiser ses loisirs et de se détendre en journée ou en soirée.

Cet équipement de restauration et de loisirs est ouvert aussi pour les gens de l'extérieur qui veulent y venir.

Le foyer-logement du Carbond comprendra 48 logements.

J. PEUZIAT
Adjoint au Maire



- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1 HALL D'ENTRÉE | 11 BUREAU |
| 2 SALLE DE LOUIS | 12 SALLE DE SOINS |
| 3 COIN DE PRU | 13 CHAÎRE DE BRASSE |
| 4 BAN | 14 LOGEMENT TYPE 1 BAN |
| 5 SALLE A MANGER | 15 SALLE DE BAINS |
| 6 CUISINE OFFICE | 16 TOIL WC |
| 7 RESERVE | 17 TELEPHONE |
| 8 TOIL WC PERSONNEL | 18 RESERVEMENT |
| 9 SALLE DU PERSONNEL | 19 ASCENSEURS |
| 10 CHAUFFÈRE | 20 RANGEMENTS |

DOUARNENEZ
LOTISSEMENT DU CARBOND

FOYER
PERSONNES AGÉES



« La Boutique des Jeunes »

Prêt à porter Masculin - Féminin

Pulls, Chemises, Gadgets
et toutes les nouveautés

« Dans le Vent »

12, rue Laënnec
DOUARNENEZ
Tél. 92.00.17

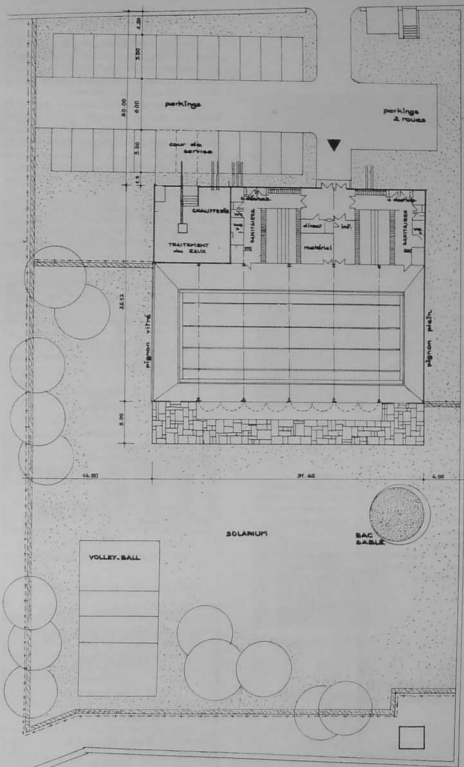
Une piscine ? pourquoi pas

Une piscine à Douarnenez ? Au premier abord on serait tenté de dire : n'y a-t-il pas assez de plages, pas assez d'eau ? Mais à la réflexion, à part pendant les 3 mois d'été, il faut reconnaître que les possibilités de baignade sont plutôt restreintes en raison de la fraîcheur relative de la mer. Le seul sport nautique praticable toute l'année reste la voile.

Cette constatation a poussé la municipalité à envisager la construction d'une piscine où les élèves des écoles, les jeunes et les moins jeunes pourraient, toute l'année, s'adonner aux joies de la natation.

Aussi, lorsque le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Loisirs lança son opération « mille piscines », la Ville se portait candidate. Le rang attribué à Douarnenez permettait d'envisager la programmation au titre de l'année 1974, mais c'est finalement en 1975 qu'elle sera réalisée.

La piscine retenue est du type IRIS (IR 508) semblable à celle de PONT L'ABBE. Elle comporte un bassin de 25m sur 10m dont la profondeur varie de 0,80m à 2m. Elle permet l'initiation à la natation au même titre que les compétitions. Le bassin est ceinturé d'une plage carrelée qui bénéficie au maximum de l'ensoleillement grâce à la façade et à un pignon entièrement vitrés. La toiture est mobile et permet de découvrir entièrement le bassin pour profiter du soleil. L'installation peut être par la suite agrandie par l'adjonction d'équipements nouveaux tels qu'une fosse à plonger, une pataugeoire ou un deuxième bassin de 25m x 15m.



V PICHAVANT

CHEMISERIE
BONNETERIE
LINGERIE

Hommes - Dames - Juniors

•
Grand choix de pantalons
Blue-Jeans - Sportwears
Maillots de bain

34, rue Jean-Jaurès
DOUARNENEZ



Le montant de la dépense prévue est de 2.180.000 Frs. On peut espérer une subvention de l'Etat, pas très élevée hélas. La Ville supportera le gros du financement en réalisant un emprunt.

La Direction de la Jeunesse et des Sports a décidé que le meilleur emplacement possible pour l'implantation de cette piscine était la partie Est du stade Jean Lesteven. C'est donc là qu'elle sera construite. Il reste à souhaiter que les travaux soient entrepris au plus vite et rondement menés. Les usagers attendent impatiemment.

M. François SERGENT
Adjoint Spécial de TREBOUL
Délégué aux sports

le square Laënnec



Photo Henri Le Brusq

LA BAIE DE DOUARNENEZ ET SES LÉGENDES

la ville d'Ys et la tradition populaire

par Yves TANNEAU

Tout au long des rivages de notre vieux continent, une des légendes les plus classiques et les plus troublantes du folklore maritime, est celle qui évoque la submersion de villes édifiées en bordure de mer.

La plus populaire est sans conteste celle de la ville d'Ys, fabuleuse et prestigieuse cité qu'un raz-de-marée aurait enseveli selon la tradition, entre le V^e et le VII^e siècles.

Villes légendaires dont le tumulte des vagues sonne éternellement le glas, et qui longtemps encore continueront à pleurer, sous les houles vertes de l'Océan, la splendeur d'un passé glorieux tragiquement anéanti.

En l'absence de témoignages authentiques et irréfutables, retrouverons-nous jamais leur dramatique sépulture, couverte du linceul anonyme de l'onde mouvante ?

La plupart des folkloristes et des conteurs fixent dans la baie de Douarnenez l'emplacement de la ville d'Ys : certains amis du merveilleux, croient encore à la réalité de la ville engloutie.

Cependant, des recherches et une étude archéologiques, effectuées à notre époque, permettent d'affirmer que le « Ker-Is » de la légende n'a pu exister dans la baie de Douarnenez, non plus sans doute qu'en un autre point du rivage breton.

Comme certaines légendes fleuries sur notre antique sol armoricain, la tradition primitive relative à la ville d'Ys a été considérablement enrichie au cours des derniers siècles.

Plusieurs épisodes ont été ajoutés, non par le peuple, mais par les gens d'église et les lettrés, particulièrement les écrivains romantiques, au sombre thème du châtiment de la ville coupable.

Au XVI^e siècle, les chroniqueurs Pierre Le Baud et Bertrand d'Argentré, et au début du XVII^e siècle, le chanoine Moreau, rapportent dans leurs récits la submersion d'une ville sous le règne du roi Gradlon. Aucun d'entre eux ne parle de Dahut et de ses orges, ni des écluses, ni des clés, ni du démon qui poussa Dahut à les enlever à son père. Autre témoignage significatif : une copie manuscrite appartenant en 1850 à un prêtre de la paroisse de Plogonec, de l'ancien mystère en moyen-breton de Saint-Guénolé.

Selon ce document, les riverains de la baie de Douarnenez croyaient que les ruines submergées de la capitale de Gradlon reposaient à peu de distance de leurs rivages. Or, il n'est aucunement question, dans ce mystère, ni de la princesse Da-

hut, fille éhontée du vieux Roi, ni du bal sacrilège où s'invola le diable pour parvenir à s'emparer des écluses qui protégeaient la ville et déchainer sur celle-ci les fureurs de l'Océan.

ROI GRADLON, JETTE A LA MER LE DEMON QUE TU EMPORTES SUR TON CHEVAL !

Voici les circonstances de la catastrophe, telles qu'on les racontait à la fin du XVI^e siècle.

Éclairé par une révélation du ciel, Guénolé arrive de son monastère de Landevenec, afin d'avertir son oncle Gradlon que Dieu s'apprête à châtier terriblement les habitants d'Ys et que « la mer sauvage les noiera un jour », en punition « de leurs péchés infâmes », s'ils ne se repentent sans délai.

Le vieux monarque, effrayé, l'emmène à Ys pour prêcher la pénitence à ses sujets. Le Saint harangue la population et lui prédit, si elle se refuse à quitter la voie mauvaise, que cette ville sera détruite : « un jour, elle s'enfoncera dans la terre, la grande mer l'envahira et la noiera bientôt. Sa fin sera celle de Sodome et de Gomorhe ! ». Mais à ces menaces, les bourgeois incrédules ripostent par des injures et des railleries. On traite Guénolé d'imbécile, de sot, de méchant âne. « Retirez-vous, lui crie un des moins exaltés, laissez Ys à sa joie ! ». Trois « femmes galantes » viennent même houspiller l'importun précher. Elles n'entendent renoncer à leurs amours, ni à danser, ni à faire bonne chère avec leurs amants.

Elles convient l'auditoire à chanter pour couvrir la voix grondante de l'Apôtre. « Vous vous perdez ! », s'écrie Guénolé, navré de cette obstination. Vous êtes sûrs d'aller avec la douleur sous la mer là-bas ! »

Et le voilà haranguant à nouveau, tout aussi vainement. Les gens lui promettent, s'il ne se tait, des coups de bâton et des soufflets. Renonçant alors à convaincre ces pêcheurs obstinés à leur perte, le Saint retourne vers Gradlon :

« Je m'en vais, lui dit-il, la punition viendra dans trois nuits. Au premier chant du coq, lève-toi. Au second, prépare ton cheval, au troisième, fuis en toute hâte. Si tu as besoin d'être secouru, appelle-moi et je serai là pour t'assister ! »

Le Roi tente à son tour de sauver les habitants de sa capitale. Il les conjure de

les suivre, mais ces insensés se gaussent de lui et commencent une danse joyeuse.

Le coq a chanté trois fois. Plus d'espoir ! Gradlon saute à cheval et part au galop. Je vois, dit-il, la mer cruelle, j'entends clairement son bruit. A Ys, bourgeois et bourgeoises sont engloutis. A présent, ils meurent, galants et galantes. Tous s'en sont allés, le fol avec la folle ! »

Les flots bondissants poursuivent leur proie. Entouré par eux, l'unique survivant d'Ys va disparaître, lorsqu'à son cri d'angoisse Guénolé répond et le conduit, sain et sauf, au rivage où il aborde ruisselant de sueur, tremblant encore de l'horrible désastre auquel il a assisté, et dont ses yeux ni son cœur ne guériront jamais.

Aucune trace, on le voit, du tragique épisode de la princesse Dahut se biotissant, toute horrifiée, dans les bras paternels, et de la malediction de saint Guénolé foudroyant l'exquise et perverse créature qui est la cause initiale de cette catastrophe.

« Roi Gradlon, si tu ne veux point que nous périssions tous, jette à la mer le démon que tu emportes sur ton cheval ! ».

Le personnage de Dahut, entièrement inconnu, n'apparaît qu'au XVII^e siècle. Son introduction fut vraisemblablement l'œuvre des prédicateurs, qui voulaient apporter au sombre drame des développements destinés à frapper l'imagination du peuple et à le maintenir dans le droit chemin. Par la suite, la légende sera utilisée à des fins d'édification religieuse.

LA PART DES ECRIVAINS ROMANTIQUES DANS LA LEGENDE

Cambray, l'un des précurseurs du romantisme, qui parcourut le Finistère en 1794, ajouta de nouveaux détails à la scène du châtiment d'Ys. Gradlon essaie de sauver sa fille : « Docile à la voix du Saint homme, il est à cheval et s'éloigne à bride brisée. Dahut le suit en croupe... La main de l'Éternel s'abaisse, les plus hauts tours de la ville sont englouties, les plus pressent en grondant le coursier du diable qui ne peut s'en dégager. Une voix terrible se fait entendre : « Prince, si tu veux te sauver, secoue le démon qui te suit en croupe ! »

« Si le prince obéit et s'il noya sa fille, si la princesse, en se précipitant, se sacrifia pour son père, si Lucifer sautait Dahut pour épargner au prince le désagrément de la noyer, je n'en sais rien... »

« La belle Dahut perdit la vie près du lieu qu'on appelle Poul-Dahut (1) (Signifi-



« ROI GRADLON, SI TU NE VEUX POINT QUE NOUS PÉRISSEMS TOUS, JETTE A LA MER LE DEMON QUE TU EMPORTES SUR TON CHEVAL ! »
« La fuite du roi Gradlon », tableau de Luminais (1821-1896), conservé au Musée de QUIMPER. Photo Etienne Legrand.

lons que la prononciation bretonne de Pouldavid, aujourd'hui en Douarnenez, ne rappelle aucunement ce Poul-Dahut, Trou de Dahut, légendaire).

« La tempête cessa, l'air devint calme le ciel seréne, mais depuis ce moment, le vaste bassin sur lequel s'étendait une partie de la ville d'Ys, fut couvert d'eau : c'est la baie de Douarnenez ».

Les écrivains romantiques prendront plaisir à décrire des libertés excessives, à décrire de nouveaux points de vue, à donner l'impression d'avoir dit qu'il ne restait de la légende que ce souvenir confus, relate comment dans la légende et y ajoute des détails qui sont son imagination, tels une ville de ruines et les clefs qui les ont perdues.

De nouvelles légendes ont été amplifiées par les auteurs romantiques. Ils traitèrent de la ville d'Ys, de la même manière que l'écrivain morlaisien Théophile Gautier, qui dans le « Foyer Breton » (1844), contera une légende de la ville d'Ys, embellie, déformée et comédies de son imagination. Les détails qu'il emprunte de la tradition populaire, n'ont en réalité rien à voir avec la tradition. Le sombre drame de la ville d'Ys a, depuis Sévigné, inspiré de nombreux poètes et écrivains, et a fourni à Lalo la matière d'un opéra : « Le Roi d'Ys ».

« La part du peuple dans les développements de la légende de la ville d'Ys, a souligné Louis Ogés, apparaît comme à peu près nulle... Il fut seulement l'agent de transmission qui collectivisa, en quelque

sorte les inventions des ecclésiastiques et des écrivains ».

SOUS QUELS FLOTS PLEURE LA VILLE D'YS ?

Nous venons de voir quels ont été les transformations et les embellissements successifs apportés au thème primitif de la légende.

Nous allons évoquer maintenant les divers emplacements que la croyance populaire assigna à la ville d'Ys au cours des âges, les traditions qui s'y rattachent et les faits qui permettent d'affirmer que la prétendue capitale du roi Gradlon est une ville fabuleuse.

Selon la légende, la ville d'Ys se trouvait au fond de la baie de Douarnenez, ville qui occupait, croit-on, l'emplacement de ses quartiers les plus élevés, tandis que le quartier du port s'étendait dans une plaine basse que la mer menaçait aux grandes marées, et qu'on n'avait pu protéger qu'au moyen de longues digues, munies d'écluses pour donner passage aux navires. C'est au lieu depuis lors appelé « Pouldahut » (1), nom transformé par la suite en celui de « Pouldavid », que le roi Gradlon aurait sacrifié sa fille à la vengeance divine.

En réalité, ceci est invraisemblable, car la forme « Poldavy » ou « Poldavid » est très ancienne et bien antérieure à l'entrée en scène de la princesse Dahut, puisqu'on la retrouve dans les portulans du XIV^e siècle.

« L'imagination populaire est toujours à l'affût du merveilleux », ainsi montrait-elle, à la fin du siècle dernier, dans les vaisiers du fond de l'anse de Pouldavid, une pierre portant l'empreinte très vague d'un sabot de cheval, et les gamins qui cherchaient de la « bottée » (vers pour le pêcheur, se la désignant comme ayant été frappée par l'un des fers de la monture du roi Gradlon, au moment où elle atteignait à la terre ferme).

Divers auteurs ont prétendu que l'on a pu voir des ruines sous la mer, dans la baie de Douarnenez. Ainsi, dans un article publié en 1884 et intitulé : « Les variations du niveau du sol de la Bretagne », P. Parize, professeur au Collège de Morlaix, déclare avoir interrogé des scaphandriers que le capitaine Guénn, de l'île de Batz, employait pour le sauvetage des navires sur les côtes de Bretagne.

Ces scaphandriers lui affirmèrent qu'ils avaient exploré dans la baie de Douarnenez, les ruines d'une ville submergée.

« On pouvait, disaient-ils, se promener dans les rues de la ville, encore marquée par des pans de murs écroulés ; on y retrouvait des allées d'arbres, tracées par la base des troncs noircis ».

L'un d'eux affirma même avoir rencontré pendant cette pérégrination sous-marine, un escalier très élevé et encore solide, atteignant une dizaine de brasses à partir du fond.

Mais quel crédit peut-on accorder à de telles assertions, qui ne donnent aucune précision sur l'emplacement des vestiges ?

Les pêcheurs de Douarnenez rencontrent eux-mêmes, à peu de distance du port, une sorte de chaussée sous-marine qu'ils appellent « Ar Barn Last » (le tas de last) et dans laquelle certains ont voulu voir un débris des digues de la ville d'Ys. Ne s'agit-il pas plus prosaïquement et plus logiquement des débris déversés autrefois dans la mer par les navires qui hantent le port de Douarnenez ?

Au reste, certaines traditions placent la cité fabuleuse dans la baie d'Audierne, d'autres au large de Penmarch, d'autres enfin entre Locudy et les Glénan. Une autre tradition curieuse, rapportée par Cambry en 1754 : de vieux marins lui apprennent qu'une cérémonie maritime avait lieu jadis non loin de la côte, entre le port de Guilvinec et Penmarch, au-dessus de « pierres druidiques » [sic] recouvertes par la mer. Selon la croyance populaire, c'étaient les anciens aulés de la ville d'Ys.

Les prêtres venant en bateau, une fois par an, offrir le saint Sacrifice au-dessus de ces pierres, tandis que la foule, aggluée dans des chaloupes de pêche, priait avec ferveur.

Était-ce une cérémonie pour le repos des âmes des habitants d'Ys, ou simplement une bénédiction de la mer ?

Il est évident qu'il faut accueillir avec beaucoup de prudence de telles traditions, souvent erronées, déformées, ou ambigües.

D'après une autre légende, c'est sous les eaux calmes de l'étang de Laoual, au fond du vallon qui aboutit à la baie des Trépassés, que dormiraient les ruines de la cité détruite.

Saint Guénolé aurait eu jadis une chapelle dans le voisinage. C'est là que, de la ville d'Ys, les grands seigneurs venaient à la messe le dimanche : « Quarante marteaux d'escalade, sans compter les autres ! », affirme la légende.

On raconte qu'un jeune homme de Cléden y parvint en plein office, en suivant le souterrain qui part du manoir de Kerzan.

En définitive, la célèbre ville d'Ys, garde jalousement le secret de son emplacement.

ANÉCOTES ET TRADITIONS

On disait autrefois à Douarnenez que, dans la ville d'Ys, un prêtre célébrait la messe au moment de la catastrophe. Il la continue depuis lors, car il n'y a plus personne pour lui répondre. Si un vivant faisait la réponse au verset où il s'est arrêté, la cité d'Ys surgirait à nouveau au-dessus des flots, et la Frangloëtie était en effet au moins aussi belle que Paris, qui lui devrait son nom, assure la tradition (Paris = l'égalé d'Y).

Certains récits relatent qu'un pêcheur, ne pouvant retirer son ancre, jette au-dessus de la ville d'Ys, plonge et la trouve accrochée au clocher ou dans les barreaux d'une fenêtre de l'église.

Ayant pénétré dans le sanctuaire, il le trouva rempli de morts, habillés à la mode d'autrefois, qui assistaient à l'office divin.

Devant l'autel, le prêtre, mort lui aussi, répétait sans cesse : « Dominus vobiscum ! », sur un ton de menace, et il semblait s'adresser au pêcheur qui s'était fait sous le porche, épouvanté.

Là, une vieille femme lui saisait le bras et lui dit que s'il avait répondu au prêtre, il aurait sauvé tous les assistants. Ils étaient à la messe quand la ville fut en-

gloutie par ses rochers, et quand la messe sera achevée, Ys renaitra pour faire pénitence.

On dit encore que les matelots qui jettent leurs filets au pied des rochers gigantesques de Castel-Meur ou de Brézellec, entre Douarnenez et la pointe du Raz, entendent parfois des tintements ou des bruits de carillons, se mêlant à la rumeur des vagues. Ce sont, disent-ils, les cloches de la ville d'Ys, que de mystérieux sonneurs mettent en branle au fond de l'abîme.

Selon la croyance populaire, la vieille cité du roi Gradlon doit ressusciter un jour et dresser de nouveau au-dessus des flots ses remparts, ses tours et ses palais. Les marins racontent aussi que Dahut métamorphose en sirène ou « morgane », et qu'on la voit encore, lorsque la lune brille sur la mer, peigner sa chevelure d'or, en se laissant bercer par la houle et en chantant un chant si triste et si beau que jamais on ne peut l'oublier.

LE MYTHE DE LA VILLE D'YS

L'histoire de la destruction de la ville d'Ys repose sans doute sur fait réel. La submersion, au fond de la baie de Douarnenez, aux temps préhistoriques, soit à plusieurs milliers d'années, est-elle à l'origine de la légende ? Il ne le semble guère, cette anecdote constituant une preuve par elle-même, et de toute manière, quelques huttes gauloises ne sauraient donner l'image d'une ville aussi prestigieuse que la ville d'Ys !

Signalons que l'on a découvert par ailleurs, tout autour de la Baie, de grandes cuves de salaison du poisson, mesurant environ trois mètres de long sur deux mètres cinquante de large et deux mètres de profondeur.

L'intérieur est revêtu d'un béton de ciment mélangé à de la brique pilée, ciment caractéristique des constructions romaines.

Toutes se trouvent à proximité du rivage, on n'en a jamais découvert à l'intérieur des terres. Une dizaine de ces cuves, témoignage d'une antique industrie maritime, ont été dégagées lors de la construction des maisons qui bordent le quai de Port-Rhu, à la fin du siècle dernier. D'autres ont été mises au jour à Tréboul, sur la falaise de Plomarch, dans les dépendances d'une importante « villa » ; pres de la grève du Ris ; à Tréfontec et près de Sainte-Anne-la-Palud, où les ruines recouvrent des constructions romaines.

D'autres ont été exhumées en bordure de la Lieue de Grève ; à Plomêvez-Foray, à Plomodiern, à Pentrez en St-Nic et à Telgruc-sur-mer.

En ce qui concerne la ville d'Ys, quelle conclusion peut-on tirer de la présence autour de la Baie, des cuves à salaisons découvertes jusqu'à nos jours et qui ne constituent qu'une partie de celles qui existaient à l'époque gallo-romaine ?

Toutes ont été construites près du rivage, leur existence prouve donc que la configuration générale de la Baie de Douarnenez ne s'est pas sensiblement modifiée depuis l'occupation romaine. Depuis l'ère chrétienne, quelques parties de la côte ont pu reculer sous l'action des vagues ou par suite de l'affaissement du terrain, comme au Ris, à Tréfontec, à Telguc, mais ce recul, qui ne dépasse guère 100 mètres, dans une Baie relativement abritée n'a pas changé la configuration du littoral.

Cet espace ne saurait laisser place à une ville, tout au plus aux quelques constructions romaines dont on voit les ruines lorsque la tempête d'équinoxe bouleverse le sable.

Tout ceci infirme l'existence et l'engloutissement de la cité fabuleuse à l'époque traditionnellement assignée, soit postérieure à l'occupation romaine.

Nous savons par ailleurs qu'aux temps présumés de la submersion de la ville d'Ys, vers le V^e ou le VI^e siècle, à la fin de l'émigration des Bretons de Grande et petite Bretagne, il n'existait pas de ville ou de cité en Armorique. Les agglomérations n'y ont pris quelque importance qu'au XVI^e siècle. Et si un événement comparable à la submersion d'une cité s'était produit, on peut être assuré que le Cartulaire de l'abbaye de Landévennec, datant du XI^e siècle, en eût fait mention.

Or, s'il est question dans ce manuscrit de saint Guénolé et de Gradlon, le nom d'Ys n'y figure même pas.

D'autre part, les camps ou fortresses primitives gauloises, qui utilisèrent les éperons rocheux (éperons barrés par des retranchements défensifs) de la baie de Douarnenez, comme Castel-Meur, Castel-Coz, etc., existent encore, dominant le rivage, dans leur configuration originelle, et leur situation actuelle montre bien qu'aucun cataclysme ou effondrement de la côte ne s'y est produit depuis la plus haute antiquité.

Il est possible qu'un raz-de-marée ou une violente tempête ait submergé ou provoqué l'effondrement de quelques maisons : cela a suffi pour que l'imagination populaire transformât cette submersion en une catastrophe qui aurait englouti une ville entière.

Certains faits permettent de formuler l'hypothèse que la submersion qui aurait donné naissance à la légende, a pu avoir pour théâtre la plage du Ris et la grève de Trezmalouen.

A la fin de février 1923, un raz-de-marée découvrit sur la plage de Trezmalouen une véritable forêt d'arbres, couchés vers la même direction, les branches tournées vers l'est, les racines vers l'ouest.

Il y en avait plusieurs centaines. Le chêne avait conservé par endroit son écorce, l'il était rouge comme du « maigre de lard cuit ». Peu de temps après, on ne voyait plus rien, le sable avait de nouveau tout recouvert. De tels arbres se voient aussi sur la grève du Ris lorsque les marées d'équinoxe, accompagnées de tempêtes de Nord, bouleversent les sables.

Dans un ouvrage publié en 1859 et intitulé « Les Celtes, les Armoricains et les Bretons », le docteur Halléguen signale que le village proche du « Ris » portait le nom de « Ker-Ris », le « village du Ris ».

Or, la ville légendaire est-elle même connue en breton sous le nom de « Ker-Ris », la « Ville d'Ys ». Je dois préciser toutefois n'avoir jamais rencontré, pour le « village du Ris », cette forme ancienne de « Ker-Ris », citée par l'auteur.

De toute manière, l'apparat que la graphie « Ris » est inexacte et apocryphe ; la forme authentique serait « Ry » qui, en vieux breton aurait le sens de « roc », ce qui en la circonstance illustre fort la position de ce hameau, près d'un ancien pont, aujourd'hui modernisé, qui relie le ruisseau, franchi jadis à pied par les voyageurs.

PAS DE CHAUSSEES SOUS-MARINES DANS LA BAIE NI DE PILIERS DE PIERRE SCULPTES !

A une époque récente, les feux de l'actualité ont à nouveau scruté les profondeurs de la baie, à la recherche de la cité tragique de l'impudique Dahut : des voix anciennes conduisant vers ses rivages, au riant ou, aux yeux d'amis fervents de cette belle légende, sur la foi d'une émission télévisée, converger vers un point crucial, susceptible d'apporter des éléments extraordinaires sur la « capitale » engloutie du roi Gradlon.

En réalité, nous allons le voir, aucune référence concrète de l'existence de chaussées sous-marines sous les sables dorés de l'admirable baie de Douarnenez ne peut être donnée à l'appui de cette thèse.

Autre facteur remarquable, mais qui fait intervenir une chronologie remontant à la Préhistoire, excluant de ce fait l'hypothèse d'une ville submergée : une remontée assez sensible du niveau des mers, à environ 3.000 ans avant notre ère, a recouvert le fond de la baie de Douarnenez, noyant les bois, les marais et les terres végétales, aujourd'hui cachés sous les sables des grèves et la mer.

Des manifestations épiques et frappantes de ce phénomène, telle celle évocée plus haut en 1923, se sont produites récemment, au mois de mars 1972. Sur l'estrain de Trezmalouen, mis à nu par de violentes tempêtes de Nord-Ouest, le sable avait été rejeté vers la falaise, découvrant, ligés dans la terre luisante et tourbeuse, des centaines de troncs d'arbres d'essences diverses.

Vision incomparable que ces « bois sous la mer » engloutis voici 5.000 ans, et

qui vit accourir sur les lieux une multitude de curieux, qui marquèrent leur stupéfaction devant ce phénomène.

Certains, abusés par de fallacieuses apparences, crurent découvrir, au niveau de la sculpture, « les piliers de pierre sculptés » ! Ces « piliers » n'étaient que de simples poudingues étagés en cercles, composés d'argile imbriquée de galets.

Las ! Une fois encore, le mirage de la ville d'Ys s'évanouissait dans les feux du couchant.

Au demeurant, M. René Sanquer, l'ami-ant directeur des Antiquités Historiques de Bretagne, a fait justice lui-même, avec ses attaches à ses travaux scientifiques, de la croyance à une cité submergée par la mer.

Dans une étude intitulée : « Garum, Sel et Salaisons en Armorique gallo-romaine », M. Sanquer écrit : « Les vestiges d'une telle industrie sur le rivage breton ont depuis longtemps intrigué les esprits, donnant naissance à de célèbres légendes, avant que l'on y reconnaisse de prosaïques cuves à salaisons.

« En effet, ajoute l'érudit historien, la belle histoire de la ville d'Ys, engloutie dans les flots par suite de l'inconduite de Dahut, la fille du roi Gradlon, doit son origine à la présence, au contact immédiat de la mer, de constructions en petit appareil, recouvertes jadis de tuiles, localisées surtout en baie de Douarnenez ».

Telle semble bien être la véritable origine de la fameuse légende de la ville d'Ys. Quant à la convergence de trois voies romaines au centre de la baie, M. Sanquer affirme de même qu'une étude sérieuse

des chemins antiques ne montre nullement cette convergence. La seule voie qui pourrait fonder en partie l'hypothèse de la submersion d'une route est celle qui fait le tour de la Baie.

En deux endroits, entre Lanévry et Kervel, et entre Lestrévet et Pentrez, elle semble se perdre sous les sables.

En fait, à notre époque encore, et loin dans le passé, la plage est considérée comme un prolongement normal de la route et, il y a cent ans encore, la diligence de Quimper à Brest, par Larvocat, conduisait les voyageurs à travers la « Lieue de Grève », de Lestrévet à Pentrez.

On ne voit pas pourquoi les Gallo-Romains auraient procuré autrement et auraient cru nécessaire de construire une chaussée pavée sur le sable, dont au demeurant ne subsisterait plus aucune trace.

Ainsi n'existe-t-il aucune référence historique ou archéologique confirmant la réalité d'une ville ou d'une bourgade engloutie sous la mer.

Et cependant, n'est-il pas permis de rêver qu'un jour, selon la prédiction, la ville d'Ys surgira à nouveau au-dessus des flots ?

Yves TANNEAU
Vice-président de la Société
Archéologique du Finistère

Sources bibliographiques
Nouvelle Revue de Bretagne, 1945 :
« La Légende de la ville d'Ys », par Louis OZOU.
« En Breiz-Izel autrefois ».
« La vraie légende de la ville d'Ys », par L. Le Guennec.
« Garum, Sel et Salaisons en Armorique Gallo-romaine », par René Sanquer et Patrick Gallou, dans « Gallia », Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine (Tome 30 - 1972 - Fascicule I).

permanences sociales

- Assistante Sociale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie : le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois de 9 h à 12 h, rue C.-Pérennes.
- Assistante Sociale de la Mutualité Sociale Agricole : le lundi après-midi de 14 h à 16 h au Centre Médico-Scolaire, rue V. Hugo.
- Assistantes Sociales de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale et de la Caisse d'Allocations Familiales du Sud-Finistère :
 - Centre de Médecine Préventive, rue des Partisans : Mlle LE GUYADER, le jeudi de 13 h 30 à 16 heures.
 - Mlle CLOAREC, le jeudi de 9 h à 11 h 30.
 - Mlle LOUARN, le mercredi de 13 h 30 à 16 h (à Kermabon, le 1^{er} et 3^e vendredi de 10 h à 11 h).
 - Mlle LE MOINE, pédiatricultrice, le mardi matin de 9 h 30 à 11 h.
 - Mlle GICOLI, infirmière, tous les jours de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 17 h 15.
- Centre Social, rue J.-Barre : Mme BARON, le mardi de 9 h à 12 h, le vendredi de 9 h à 12 h.
- Mme GONIDEC, le vendredi de 13 h 30 à 17 h (à Kermatron, le vendredi de 9 heures à 12 heures.)

PERMANENCES SPECIALES RETRAITES

- Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bretagne : le samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures au Centre Social, rue J.-Barre.
- C.N.R.O. (Retraite Complémentaire Bâtiments et Travaux Publics) : à la mairie de Douarnenez-centre, le 3^e jeudi de chaque mois, le matin.
- C.I.C.A.S. ARRCO (retraites complémentaires) : tous les lundis, à la mairie de Douarnenez-centre, de 14 h à 16 h 30.

renseignements pratiques

URGENCE

Police-Secours, 43, rue Duguay-Trouin	92.17.17
Commissariat, 43, rue Duguay-Trouin	92.17.17
Gendarmerie, 10, rue du Gendarme-Riou	92.01.22
Pompiers (accidents, asphyxie, noyade), rue E-Renan	92.00.18
	Jour 92.03.29
	Nuit 92.06.59
Médecin de Service, rue Monte-au-Ciel	92.03.08
Huissier-constat, 11, rue J.-Briand	92.02.64
Sécurité de la Plage (juillet et août) Sables-Blancs	92.00.05
Le Ris	92.03.33
Secours en mer : Gendarmerie, rue du Gendarme-Rivoal	92.01.22
Pompiers, rue Ernest-Renan	92.03.29

AUTOMOBILE

Stations-Services	
M. GONDEC (ELF) - Kerharo	92.13.86
M. COURROT Yves, Kerharo	92.14.52
M. BARRE (Peugeot), Ménez-Peuven	92.11.72
M. LE JEUNE (TOTAL), 4, rue Dr-Mével	92.06.95
M. CLOAREG (SHELL), 69, rue Duguay-Trouin	92.02.17
M. CARROT (TOTAL), 89, rue Louis-Pasteur	92.04.11
M. BELBECH (B.P.), 33, rue Louis-Pasteur	92.01.28
M. QUIDEAU (ESSO), rue Croas-Talud	92.06.57
M. TRIVIDIC (B.P.), 53, quai de l'Yser	92.00.34
M. COLLIN (B.P.), 116, avenue de la Gare	92.02.42
M. LE GALL (TOTAL), 86, rue Louis-Pasteur	92.18.48
M. NICOLAS (ANTAR), 100, rue Louis-Pasteur	92.14.52

GARAGES

M. TRIVIDIC (OPEL), 53, quai de l'Yser	92.00.34
M. BELBECH (CITROEN), 33, rue Louis-Pasteur	92.01.28
M. SALAUN (SIMCA), 9, rue Louis-Pasteur	92.00.90
M. CARROT (RENAULT), 59, rue Louis-Pasteur	92.04.11
M. VIGOURoux (SIMCA), Zone Indus. de Pouldavid	92.08.37
M. BARRE Pierre (PEUGEOT), route de Quimper (N. 165)	92.11.72
M. BOURHIS (FORD), 37, rue J.-Jaures	92.10.63
M. DANTEC (SHELL), Ménez-Peuven	92.02.37

AUTO-COILES

M. BOENNEC, 38, rue Jean-Jaures	92.06.48
M. COULOMB, 19, rue, avenue de la Gare	92.05.58
M. MEUNIER, 15, rue Saint-Michel	92.00.43
M. LE DOARE, 43, rue Louis-Pasteur	92.06.25

TAXIS

M. LE BARS, 7, rue Jean-Jaures	92.05.59
M. BARIOU, 13, rue du Grand Port	92.06.97
M. HOYOS, 86, Avenue de la Gare	92.04.32
M. JONCOUR, 5, rue Jean-Barré	92.02.53
M. LE GOFF, 27, Quai du Grand Port	92.02.35
M. LE PHILIPPE, 109, Avenue de la Gare	92.04.06

M. TALLEC, 1, Avenue de la Gare	92.02.22
M. HNATIUCK, 58, Rue A-France	92.08.28

HOTELS

Les ARCADES, rue du Ct-Fernand	92.03.40
d'ARMOR, Plage des Sables Blancs	92.03.52
des BAINS, Plage des Sables Blancs	92.02.21
le COULINEC, Plage des Sables Blancs	92.03.58
de FRANCE, 4, rue Jean-Jaures	92.00.02
de la GARE, 99, Avenue de la Gare	92.00.77
des HALLES, Place des Halles	92.02.75
JEAN-BART, Rue Jean-Bart	92.02.23
LE SPORTING, 7, rue Jean-Jaures	92.05.59
de la MER et des MOUJETTES, Plage du Ris	92.01.67
du PONT, Avenue de la Gare	92.05.59
de la RADE, 31, Quai du Grand Port	92.01.81
TY-MAD, Rue Saint-Jean	92.02.86
de la VILLE D'IS, Plage des Sables Blancs	92.03.87
des VOYAGEURS, 21, rue Duguay-Trouin	92.01.48
« L'HIRONDELLE D'OR », 39, rue Croas-Talud	92.05.86
LE BRETAGNE, 23, rue Duguay-Trouin	92.30.44
HOTEL DES SABLES-BLANCS, Plage des Sables Blancs	92.00.79
AUBERGE DE KERVEOCH à Ploaré	92.07.58

SPORTS ET LOISIRS

Cinéma :	
Le Club, rue Berthelot	92.02.83
Rex, rue Louis-Pasteur	92.01.80
Club de Bridge, Colibri	92.00.98
Pétanque, Café Chaplain, 3, Quai de l'Yser, Tréboul	
Boules sur allée, Café Bardouil, Plage du Ris	
Cafés Nédélec à Ploaré, Anquer à Pouldavid	
Volley-Ball (Saison d'été), Plage des Sables Blancs	
Billard du Colibri, Place Gabriel-Péri	92.00.98
Tennis, Sainte-Croix	92.08.00
Les Sables Blancs	92.08.00
Les Sables Blancs	92.00.38
Cercle hippique	
— Ranch Double B, St-Anne la Palud	92.50.13
P.M.U., Plage Gabriel-Péri, Le Colibri	92.00.98
P.M.U., Plage des Sables Blancs	92.00.12
Yachts-Clubs, S.R.D., La Pointe à Tréboul	92.10.92
M. Griffon, 27, rue Brizeux	92.07.16
Port de Plaisance, Tréboul	92.09.99
Clubs Nautiques	
Ecole de Voile, rue Abbé-Le-Gall	92.08.66
Clubs de Plages : (juillet et août), Plage du Ris	
Plage des Sables Blancs	
Fêtes Nautiques, Société des Ragates	92.10.92
Concours de pêche, 14 juillet, Comité des fêtes, Tréboul	92.05.90
Aqua-Club, Plongée sous-marine	92.05.61

TRANSPORTS

AEROPORT DE PLUGUFFAN : Téléphone : 95.51.26	
--	--

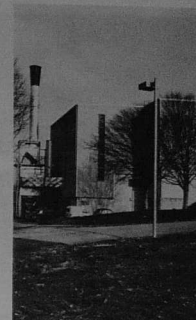
images douarnenistes



La nouvelle unité de soins en construction aux Plomarc'h (photo Le Brusq)



Les ateliers d'art populaire (photo Le Brusq)



L'usine d'incinération des ordures (photo Le Brusq)

LES GUIDES SOPEL



LES PAYS DE
VILAINE



COTE D'EMERAUDE
ET
PAYS DE RANCE



COTE DE
GRANIT ROSE

Envoi contre 5 f. pour frais
d'expédition à SOPEL, Ar
Bargodou - Landehen
22400 Lamballe.



La zone industrielle de Lannuél



La zone industrielle de Pouldavid



La zone industrielle de Kernarvan

Photo Henri Le Breton

Chaque mois dans

armor

magazine

La chronique vivante par le texte et par l'image de l'actualité bretonne

Le seul magazine de la Bretagne

Le n° 5 fr. en vente partout

OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR LES HABITANTS DE DOUARNENEZ

Nous offrons aux lecteurs de la revue de Douarnenez un abonnement d'un an au prix exceptionnel de 40 f. (contre 50 f., prix habituel). Pour en profiter, découpez ou recopiez le bulletin ci-dessous et renvoyez-le avant le 30 Octobre 1975 à ARMOR, B.P. 540, 22010 Saint - Brieuc - Trugarez !

ABONNEMENT

Prénom..... Nom.....
 Profession.....
 Adresse.....

Souscrit un abonnement d'un an à ARMOR Magazine au prix exceptionnel de 40 f. qu'il règle par chèque bancaire ou par C.C.P. n° 31.70 Rennes, par mandat postal (rayer les mentions inutiles).

Date..... Signature.....

Entreprise Générale de Bâtiment

S.A.R.L. **BERNARD - JEFFROY**

4, RUE DE CHATEAULIN - TÉL. : (98) 81.73.85

29119 CHATEAUNEUF-DU-FAOU

à votre disposition

pour tous vos

projets de

CONSTRUCTIONS

dans le Centre

et le

Sud-Finistère



Nombreuses

constructions

déjà réalisées

dans les

régions de

**QUIMPER,
DOUARNENEZ**

etc.

box BANDE
FABRIQUE PAR
franpac
DOUARNENEZ
FRANCE

E'COLLER AVEC DEUX DOIGTS
OPEN WITH TWO FINGERS
MIT ZWEI FINGERN OFFNEN

60

franpac
DOUARNENEZ